

Les Stratégies Sectorielles De L'éducation Au Cameroun

Défis Et Perspectives

FEUZEU François

Enseignant-chercheur

Administrateur d'Education

Expert en Management de l'Education.

Docteur en Sciences de l'Education

Tel: +237 696 709 452 / Whatsapp: + 237 675 159 658

Courriel : feuzeufraancois@gmail.com

Résumé

Il y a quelques années, le Cameroun adoptait la Politique Nationale de l'Education Inclusive, marquant ainsi sa volonté de transformer son système éducatif en un véritable pilier de développement. S'inscrivant dans cette dynamique, la présente étude se fixe pour objectif d'identifier les principaux obstacles à l'efficacité des stratégies sectorielles de l'éducation, et d'en proposer quelques solutions de sortie de crise. L'étude fait recours à la méthode analytique qui permet d'identifier au nombre des défis stratégiques : l'insuffisance et le manque de transparence dans la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ; la piètre qualité de l'environnement scolaire ; le climat social délétère et les conditions de travail déplorables. Pour faire face à cette déconvenue, l'étude suggère une revalorisation de l'engagement financier de l'Etat en matière d'éducation, la refonte curriculaire et la réforme du cadre juridique de l'éducation, centrée principalement sur la flexibilité et l'adaptabilité des enseignements.

Mots clés : Education, Stratégie, Accès, Equité, Inclusion, Qualité, Pertinence, Gouvernance, Pilotage.

Abstract

A few years ago, Cameroun adopted the National Policy of Inclusive Education as to mark the willingness to transform the education system into a real pillar of development. In line with this, the current study aims to identify the main obstacles to the effectiveness of sectorial education strategies, and to propose some solutions to exit from crisis. The study uses the analytical method which makes it possible to identify the number of strategic challenges, the insufficiency and the lack of transparency in the management of human, material and financial resources, the poor quality of the school environment, the deleterious social climate and the deplorable working conditions. To cope with this issue, the study suggests a recovery from the state's financial commitment to education, the curriculum redesign, and the reform of the legal framework of education, centered mainly on the flexibility and adaptability of lessons.

Keywords : Education, Strategy, Access, Equity, Inclusion, Quality, Pertinence, Governance, Piloting.

INTRODUCTION

« *Eduquer pour transformer : inclusion, paix et unité pour un développement global du Cameroun* ». Tel est le thème retenu par le Ministère de l'Education de Base pour le compte de l'année scolaire écoulée¹. Ce thème s'inscrit dans la Politique Nationale d'Education Inclusive qui vise à renforcer l'équité et l'accès à l'éducation pour tous. Le thème de l'année fait partie du vaste champ des stratégies dont le but est de définir les orientations politiques, qui seront par la suite traduites en décisions tactiques au niveau des administrations régionales et en décisions opérationnelles dans les administrations départementales et communales. L'analyse du cadre institutionnel de l'éducation a presque toujours révélé l'influence des stratégies sectorielles sur la configuration générale du processus enseignement apprentissage. Selon Njiale (2009), l'histoire de l'école au Cameroun se définit sur trois périodes : *La période coloniale* (1844-1959), caractérisée par l'introduction de l'école moderne par les missionnaires baptistes et la prise en main par les puissances étrangères qui font de l'éducation « *l'instrument privilégié du projet colonial* » *La période post coloniale* (1960-1984) marquée par une explosion scolaire justifiée par la prise de conscience de l'Etat du rôle de l'éducation dans le développement. La période allant de 85 à nos jours, dominée par la crise de l'école au Cameroun. Celle-ci est justifiée par la crise économique² en raison de la chute des prix internationaux. Cette période s'illustre par une plus grande implication des acteurs privés, et l'adoption de nombreuses mesures visant à améliorer le système éducatif. Cet arsenal juridique va de la législation nationale aux accords et conventions internationales, en passant par de nombreuses stratégies destinées à forger un modèle de citoyen désiré, et à transformer l'éducation dans un souci de modernité, de conformité aux attentes du marché de l'emploi, et surtout de « *professionnalisation des enseignements dans une perspective entrepreneuriale* » (Njiale, 2009). Toutefois, il s'observe 40 ans après le déclenchement de la crise que de nombreuses irrégularités à l'instar de la déscolarisation, la

déperdition scolaire, le chômage³ des jeunes, la dépravation des valeurs morales⁴ et même les violences en milieu scolaire demeurent persistant (Feuzeu, 2020). Ces difficultés affectent quotidiennement l'émergence d'un système éducatif susceptible de garantir à tous, une intégration socioprofessionnelle compatible aux attentes des pouvoirs publics. Face à cette dissymétrie, il est approprié de se demander pourquoi l'arsenal de mesures adoptées dans le cadre de l'éducation n'entraîne pas nécessairement un changement substantiel sur les réalités sociales du pays. Autrement dit, quels sont les facteurs susceptibles de justifier les piètres résultats observés dans la mise en œuvre des stratégies du secteur de l'éducation au Cameroun ? Quels sont les leviers à actionner pour venir à bout de ce problème ? La présente étude se fixe pour objectif d'aborder ces préoccupations. Elle fait recours à l'approche analytique caractérisée par l'examen détaillé des éléments constitutifs des stratégies sectorielles de l'éducation. L'analyse exploratoire est également utilisée pour identifier les obstacles à leur efficacité. Pour mieux structurer le développement, la réflexion s'articulera autour de trois axes principaux : les bases sur lesquelles reposent les stratégies, les défis auxquels elles sont confrontées, et les perspectives qui s'offrent pour les optimiser et mieux cerner les enjeux.

1- LES FONDEMENTS DES STRATEGIES SECTORIELLES DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

Aborder les fondements stratégiques de l'éducation au Cameroun permettra d'examiner successivement le socle international, les bases continentales et les sources nationales.

1-1- Le socle international des stratégies sectorielles de l'éducation au Cameroun

Les fondements internationaux font allusion à toutes les stratégies d'envergure mondiale, prises dans le cadre de l'éducation. Ces stratégies sont généralement adoptées à l'occasion des sommets et forums internationaux. Le développement à suivre évoquera quelques sommets mondiaux sur l'éducation et s'efforcera d'indiquer les stratégies retenues.

¹ Année scolaire 2025-2026

² Le premier plan d'ajustement structurel sera alors mis au point en 1989 et la dévaluation en 1994 pour essayer de relancer l'économie. Les déséquilibres internes vont de nouveau justifier l'adoption du 2e programme d'ajustement structurel sur la période 1997-1998

³ Selon Gabriel Fendja président de la commission de l'éducation à l'Assemblée Nationale a révélé le 13 Novembre 2024 que le taux de chômage au Cameroun est de 74%

⁴ Prostitution, délinquance juvénile....

1-1-1- Les engagements du Sommet Mondial sur l'Education Pour Tous de Jomtien en Thaïlande (1990)

Les préparatifs du sommet de Jomtien (Thaïlande) commencent par des consultations qui déboucheront sur la *Déclaration Mondiale sur l'Education Pour Tous* et le *Cadre d'Action pour répondre aux Besoins Educatifs Fondamentaux*. Ces documents seront adoptés par la conférence, et constitueront selon Michel Lakin (1996) le point d'ancrage pour « *universaliser l'enseignement primaire, et réduire radicalement l'illettrisme avant la fin de la décennie* ». Ce forum a également mis l'accent sur l'égalité des chances dans l'éducation, en particulier pour les couches sociales défavorisées. Pour Muller (2000), cette rencontre fut « *l'amorce d'un mouvement puissant, entretenu par le Forum Consultatif sur l'Education Pour Tous (FCEPT)*⁵ », avec pour but de penser les stratégies pour rendre l'éducation véritablement universelle. Il s'agissait en d'autres termes, de promouvoir l'accès de tous à l'éducation et de garantir la justice et l'équité sans équivoque dans l'action éducative. Le Cameroun a souscrit au plan cadre et au cadre d'action de Jomtien et s'est résolument engagé à mettre sur pied des politiques visant l'accès de tous à l'éducation de base de qualité, la lutte contre les inégalités et les discriminations en matière d'éducation, notamment les disparités régionales et de genre, sans oublier la promotion de l'inclusion en matière d'éducation.

1-1-2- Les recommandations du Forum Mondial sur l'Education de Dakar au Sénégal (2000)

Le forum de Dakar avait pour objectif de faire le bilan de la décennie Jomtien⁶ et de mettre sur pied de nouvelles stratégies pour l'atteinte des cibles de l'EPT⁷. Il s'agissait de booster la scolarisation des filles, d'œuvrer en faveur de la qualité de l'enseignement et d'atteindre les exclus de

l'éducation. Ce forum avait par ailleurs reconnu le rôle central de l'éducation dans « *la croissance et la réduction de la pauvreté* » (wolfensohn, cité par Muller, 2000). Pour Matsuura, alors Directeur Général de l'Unesco, l'éducation telle que pensée par le forum de Dakar contribue « *à améliorer la sécurité, la santé, la prospérité et l'équilibre écologique dans le monde. Elle favorise le progrès social, économique et culturel, la tolérance et la coopération internationale* » (Cité par Muller, 2000). Un autre objectif non négligeable du forum était d'améliorer à 50% le niveau d'alphabétisation des adultes, et la mise sur pied d'un mécanisme de suivi-évaluation pour mesurer les progrès accomplis. Le forum s'était achevé par l'adoption du *Cadre d'action de Dakar* qui définissait les engagements des états pour atteindre les objectifs de l'EPT en 2015.

1-1-3- Les résolutions du Sommet Mondial sur l'Education d'Incheon en Corée du Sud (2015)

Précédé par la Réunion Mondiale sur l'Education Pour Tous du 12 au 14 mai 2014 à Mascate (Oman) relative à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des six objectifs de EPT, le Sommet Mondial sur l'Education d'Incheon fait le bilan de la décennie Dakar, et met l'accent sur la nécessité d'« *assurer une éducation inclusive et équitable de qualité, et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous* » (Déclaration d'Incheon, 2015). L'année 2015 sera également marquée par la publication du *Rapport mondial de suivi sur l'Education Pour Tous*, précédée de la tenue de la Conférence Régionale Ministérielle sur l'Education post-2015 en Afrique qui permet aux pays africains de discuter sur leurs priorités en matière d'éducation ; notamment celles relatives aux insuffisances en ressources humaines, financières et matérielles. Le sommet s'achève avec la *Déclaration d'Incheon et le Cadre d'Action Education 2030* qui encouragent les Etats à fournir à tous une éducation ouverte, équitable et de qualité.

1-1-4- L'Agenda 2030 des Nations Unies

Le forum Mondial sur l'Education d'Incheon avait élaboré le *Cadre d'Action Education 2030* qui sera examiné à New-York du 25 au 27 septembre 2015 pendant le Sommet des Nations Unies sur le Développement Durable. Ce sommet aura permis l'élaboration du programme de développement durable qui marque la révision des OMD pour l'adoption formelle des 17 Objectifs de

⁵ Le secrétariat du FCEPT est organisé par l'UNESCO et « *sa mission est de servir et soutenir efficacement les activités entreprises par la suite au niveau national et d'essayer de maintenir l'esprit de coopération entre les pays, les organisations multilatérales et bilatérales et les ONG* » (Muller, 2000).

⁶ 113 millions d'« *enfants (majoritairement constitués de filles) n'avaient pas accès à l'éducation primaire et 880 millions d'adultes étaient encore analphabètes. Le Dr Muller faisait alors remarqué qu'« aucun objectif de Jomtien n'a été complètement réalisé* » (cité par Muller, 2000).

⁷ Cette même année, l'ONU adoptera des OMD dont le point 2 vise à « *assurer l'éducation primaire universelle* », confirmant ainsi la place de l'éducation dans le développement. Les OMD seront transformés en ODD en 2015. Le point 4 des ODD sur la qualité de l'éducation est particulièrement illustratif à ce sujet.

Développement Durable (ODD)⁸ et leurs 169 cibles, comme Agenda 2030 des Nations Unies. S'appuyant sur l'ODD 4, l'agenda 2030 en matière éducative « vise à assurer une éducation de qualité, équitable pour tous. Cet agenda met également l'accent sur l'importance de l'équité, de la qualité de l'enseignement, de l'alphabétisation, de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'adéquation de l'éducation aux besoins de la société et du marché du travail » (Internationale de l'éducation, 2015).

1-1-5- Les stratégies post 2015 sur l'éducation

Ces stratégies sont pour l'essentiel conçues sous l'égide des réunions et sommets internationaux sur l'éducation. Les développements subséquents évoqueront quelques stratégies retenues pendant ces rencontres :

- **Les appels à l'action du Forum Mondial sur l'Education et les Compétences (2019).** La nécessité de renforcer le partenariat entre secteur public et secteur privé pour améliorer l'éducation et l'emploi des jeunes dans le monde aura été à l'origine du Forum Mondial sur l'Education et les Compétences, tenu les 22 au 24 mars 2019 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis. Ce forum avait aussi relevé la nécessité de « renforcer la participation du secteur privé dans le domaine de l'éducation » (Unesco, 2021). Les résolutions sont celles de la collaboration entre différents acteurs et l'adaptation du programme d'étude aux besoins de la société et du marché du travail.
- **Les déclarations de la Conférence Mondiale de l'Unesco sur l'Education au Développement Durable (EDD) en 2021.** La communauté internationale se réunira à nouveau sous l'égide de l'UNESCO à Berlin du 17 au 19 mai 2021 dans le cadre de la Conférence Mondiale sur l'Education au Développement Durable (EDD), avec pour principal objectif d'universaliser cette discipline. A l'issue de ces travaux sera adoptée la *Déclaration de Berlin* qui vise à transformer l'éducation en vue du développement durable, en faisant acquérir aux apprenants des compétences nécessaires pour un avenir meilleur. Aux yeux de cette déclaration,

l'apprentissage transformateur se révèle indispensable pour le monde de demain.

- **Les extraits du Sommet sur la Transformation de l'Education (2022).** organisé de manière ponctuelle par les nations unies, le dernier Sommet sur la Transformation de l'Education était convoqué par le secrétaire général de l'ONU dans le cadre de l'assemblée générale des nations unies. Le sommet s'était tenu en septembre 2022 à New York. Les travaux s'étaient penchés sur l'urgence de transformer les systèmes éducatifs pour répondre aux défis du 21^e siècle. Ce sommet s'était fixé pour objectif de mobiliser l'ambition politique à travers l'implication des dirigeants mondiaux sur les enjeux de l'éducation. Il constituait également un cadre pour les échanges relatifs aux défis et opportunités en vue de définir les stratégies pour l'avenir de l'éducation. Le sommet s'était soldé par un Résumé sur les connaissances et les expériences acquises, les Engagements nationaux, les Appels à l'action et les Déclarations de groupe.
- **Le cadre d'action de la Conférence Internationale sur l'Education des Adultes (CONFINTEA VII) de 2022.** Cette conférence est organisée tous les 12 et 14 ans par l'Unesco depuis 1949⁹ et vise principalement à débattre des sujets relatifs à l'éducation post scolaire. La CONFINTEA VII, organisée au Maroc en 2022 verra l'élaboration du *Cadre d'Action de Marrakech* qui met l'accent sur la résilience, l'adaptabilité et l'innovation technologique en matière d'éducation. Cette déclaration avait remplacé le Cadre d'action de Belém (BFA) de 2009.
- **Les recommandations du Sommet Mondial de l'Apprentissage Tout au Long de la Vie (2022).** Organisé par l'UNESCO en novembre 2022 à Mascate (OMAM), le sommet mondial de l'apprentissage tout au Long de la Vie visait à « encourager les Etats membres à renforcer leur système éducatif pour répondre aux besoins d'apprentissage tout au long de la vie des

⁸ Le Cadre d'Action d'Incheon sera adopté à Paris par les 184 Etats membres de l'Unesco le 04 novembre 2015, et mettra le cap sur l'horizon 2030 au même titre que les Objectifs de Développement Durable.

⁹ Les différentes rencontres de la CONFINTEA sont les suivantes : CONFINTEA I (1949), Elsenor (Danemark). CONFINTEA II (1960) Montréal (Canada). CONFINTEA III (1972) Tokyo (Japon). CONFINTEA IV (1985), Paris (France). CONFINTEA V (1997), Hambourg (Allemagne). CONFINTEA VI (2009), Belém (Brésil). Cette rencontre verra l'adoption du Cadre d'action de Belém (BFA). Le bilan à mis parcourir de la CONFINTEA VI fut tenu en 2017 à Suwon-Osan (Corée du Sud) et a vu la publication de la Déclaration de Suwon-Osan. CONFINTEA VII qui sera organisée au Maroc en 2022 et verra l'élaboration d'un nouveau cadre d'action sur l'apprentissage et l'éducation des adultes qui remplacera le Cadre d'action de Belém (BFA).

citoyens » et faire face à la crise mondiale de l'éducation (UNESCO, 2022).

- **Les engagements de la Conférence Internationale sur l'Education et la Protection de la Petite Enfance (CMECCE) de 2022.** Organisée par l'UNESCO tous les cinq ans, la dernière Conférence Internationale sur l'Education et la Protection de la Petite Enfance s'était tenue à Tachkent en Ouzbékistan en 2022. Cette conférence avait « souligné le droit de chaque jeune enfant (de 0-8 ans) à des soins et une éducation de qualité et a appelé les Etats membres à renouveler et à étendre leur engagement pour garantir l'accès à ces services » à travers la mise en place d'un système efficace et responsable, de même que l'augmentation des investissements en matière d'éducation. Concrètement, il s'agissait de l'engagement des 155 pays membres à fournir une année d'enseignement pré-primaire gratuite et obligatoire de même qu'une allocation d'au moins 10% du budget éducatif à la petite enfance. (UNESCO, 2022).
- **Les accords de la Conférence des Ministres de l'Education de l'ICESCO (2024).** Cette conférence est organisée par l'Organisation du Monde Islamique pour l'Education, la Science et la Culture (ICESCO) et le ministère Omanais de l'éducation en 2024. Elle « vise à examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements en matière d'éducation, à accélérer la transformation de l'éducation pour un apprentissage tout au long de la vie et à promouvoir la prospérité économique grâce au partage de connaissances ». L'accent est mis sur l'éducation des adultes et l'« apprentissage toute la vie », en optant pour la nécessité d'accorder l'éducation aux personnes de tout âge. La rencontre s'était soldée par l'Accord de Mascate sur l'Education qui intègre les aspects relatifs à l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'éducation verte.
- **La feuille de route de la Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur (2022).** Elle est organisée tous les 10 à 12 ans par l'UNESCO. La plus récente session de la Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur s'était tenue du 18 au 20 mai 2022 à Barcelone. Cette édition avait pour objectif de repenser l'enseignement supérieur et à assurer son développement durable. Elle s'était achevée par l'adoption de la Feuille de Route « au-delà des limites », qui propose des pistes pour une meilleure transition en faveur de la

transformation de l'enseignement supérieur à travers le développement durable, la mobilité universitaire et l'adaptation aux besoins de la société.

- **Les déclarations de la Réunion Mondiale sur l'Education (2024).** Organisée tous les deux ans par l'UNESCO, la plus récente Réunion Mondiale sur l'Education avait eu lieu du 31 octobre au 1^{er} novembre 2024 à Fortaleza, Brésil. Elle avait essentiellement été basée sur le Bilan a mis parcouru de la réalisation de l'ODD 4. Elle s'est conclue par l'adoption de la Déclaration de Fortaleza en rapport avec une éducation inclusive et de qualité, perçue comme moteur du développement durable, de paix et de réduction des inégalités. La session de Paris tenue en 2021 s'était soldée par la Déclaration de Paris qui encourage les Etats « à investir dans les futurs de l'éducation »

Atteindre les objectifs de l'éducation dans le monde nécessite la mobilisation des moyens colossaux. C'est dans ce contexte qu'avait été convoqué le Sommet Mondial sur l'Education : financer les Global Partnership for Education (GPE) 2021-2025¹⁰ les 28 et 29 juillet 2021 à Londres, en tant que campagne de financement national et international de l'éducation à travers le soutien du GPE. Il s'agissait d'un appel à une levée de fonds¹¹ pour le soutien de l'éducation sur une période de 05 ans, afin de contribuer à la transformation des systèmes éducatifs dans au moins 90 pays et territoires (GPE, 2021)

1-1-6- Autres bases internationales

De nombreux instruments juridiques internationaux érigent le droit à l'éducation au rang de droit fondamental de la personne humaine. Les dispositions les plus connues demeurent l'article 26 alinéa 1 de la déclaration universelle des droits de l'homme, et le principe 7 de la Déclaration des Droits de l'Enfant qui met l'accent sur la nécessité d'éduquer pour en faire des « membres utiles de la société ». Ainsi, l'éducation devrait non seulement développer le jugement personnel, mais davantage faciliter l'intégration sociale des apprenants. Dans cette perspective, la Convention Relative aux Droits

¹⁰Global Partnership for Education ou Partenariat Mondial pour l'Education est une institution fondée en 2002 avec pour siège Washington DC. C'est la principale plateforme de collecte des fonds pour le financement de l'éducation à travers le monde.

¹¹ L'objectif est de lever au moins 5 milliards de dollars pour soutenir l'éducation pendant 5 ans dans les pays et territoires concernés. (GPE, 2021).

de l'Enfant adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 précise en son article 28 que « *Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité de chance, ils rendent l'enseignement obligatoire et gratuit pour tous* ». Les valeurs mises en avant par ces textes englobent l'égalité de chance, le développement intégral de l'enfant et le sens de responsabilité morale et sociale. Ces textes font de l'éducation un devoir régalien de l'Etat, qui devrait nécessairement prendre des mesures utiles pour la mise en œuvre de ce droit dans des conditions compatibles avec la dignité humaine. C'est d'ailleurs ce qui ressort de l'article 8 alinéa 1 de la Déclaration sur le Droit au Développement. L'on peut en dire autant de la Convention Concernant la Lutte contre la Discrimination dans le Domaine de l'Enseignement, qui vise à combattre les inégalités de toute nature dans l'éducation. Il apparaît dès lors que les textes juridiques internationaux sur lesquels s'appuient les stratégies sectorielles de l'éducation sont légions.

1-2- Les bases continentales des stratégies sectorielles de l'éducation

L'examen des bases continentales des stratégies du secteur de l'éducation permettra de passer en revue l'agenda 63 de l'Union Africaine, sans oublier l'AUDA-NEPAD ainsi que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

1-2-1- L'agenda 63 de l'union africaine

Il s'agit du plan directeur de l'union africaine sur la transformation du continent sur une période de 50 ans. En matière d'éducation, l'agenda 63 se propose d'« *augmenter de manière significative la réussite scolaire en termes d'accès, de qualité, d'efficacité et de pertinence*» (Nsengiyumva & De Cupis, 2020). Quatre instruments ont à ce jour été conçus à cet effet :

- **La Stratégie Continentales de l'Education (2016-2025) (CESA 16-25)**. Son objectif est de « *donner à chaque partie prenante de l'éducation, la possibilité de participer à son meilleur niveau au développement de l'éducation et de la formation technique et professionnelle en Afrique*» (CESA 16-25). L'élaboration de la CESA est consécutive à la tenue en 2015 du Forum Mondial pour l'Education d'Incheon et l'adoption par l'ONU des Objectifs du Développement Durable (ODD). Le processus de

révision de la CESA 16-25 a été entamé depuis Mai 2024.

- **La Stratégie Continentale sur l'Education pour la Santé et le Bien-être des Adolescents et des Jeunes en Afrique (ESBE)**. Elle fut élaborée par le sous-cluster en charge de l'éducation pour la santé et le bien-être ; lui-même crée par l'Union Africaine pour favoriser la mise en œuvre de la CESA (16-25). Le but de cette stratégie est « *d'améliorer la santé reproductive, mentale et physique (des enfants et des jeunes) tout en contribuant à la réalisation des objectifs éducatifs. (...) La stratégie vise à fournir un cadre cohérent pour les nations africaines, afin de garantir que les jeunes acquièrent les connaissances, les compétences de vie, les valeurs, les attitudes et l'autonomie nécessaire pour une meilleure santé, un meilleur bien-être et un meilleur apprentissage* ». (Commission de l'Union africaine, 2023)
- **la Stratégie Continentale pour l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (Stratégie EFTP)**. Reconnue comme moyen pour soutenir la croissance économique et susciter l'autonomisation des jeunes à travers la création des emplois durables, la stratégie EFTP suggère l'accès à une formation de qualité, l'acquisition des compétences pour l'emploi, la flexibilité et l'adaptabilité des programmes, la promotion du partenariat public-privé et la valorisation de la formation continue.
- **la Stratégie Continentale pour la Science, la Technologie et l'Innovation en Afrique (STISA-2024)¹²**. La STISA est un instrument de l'agenda 63 de l'Union africaine qui se fixe pour objectif d'accélérer la transformation socio-économique de l'Afrique par le biais de la science, de la technologie et de l'innovation. Elle se fixe pour priorité l'éradication de la faim, la prévention des maladies, la communication, la protection de l'environnement, la paix et la création de richesses.

¹² Rédigée par l'Union Africaine, elle « *place la science, la technologie et l'innovation au cœur du développement socioéconomique et de la croissance de l'Afrique et souligne l'impact que les sciences peuvent avoir sur des secteurs essentiels tels que l'agriculture, l'énergie, l'environnement, la santé, le développement des infrastructures, les mines, la sécurité de l'eau entre autres* » (STISA-2024).

1-2-2- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et l'AUDA-NEPAD

Aux termes de l'article 17 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), «*toute personne a droit à l'éducation*». Ce droit confère à chacun la possibilité de participer librement à la vie culturelle de son pays ; de même qu'elle assigne aux Etats le devoir de promouvoir et de protéger les valeurs morales et traditionnelles reconnues dans chaque communauté. La Charte reconnaît également le rôle essentiel de l'éducation dans la promotion des droits et des valeurs africaines.

Pour sa part, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)¹³ projetait en son article 120 de «*favoriser la mise en place de réseaux d'établissements spécialisés de recherche et d'enseignement supérieur.*» En 2018, le NEPAD mute en Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) et accorde toute son importance à l'éducation en tant que principal levier de développement de l'Afrique. Cet intérêt s'exprime mieux dans «*la vision africaine EdTech¹⁴ 2030 qui s'efforce de promouvoir un accès universel à l'éducation numérique d'ici 2030*». Il en est de même de l'élaboration des lignes directrices pour la conception et la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire en Afrique, en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine pour l'Education, la Science et la Technologie. Enfin, l'AUDA-NEPAD œuvre pour le développement des capacités à travers le soutien technique et des conseils pour renforcer les capacités des Etats dans le domaine de l'éducation et la formation (Agence de Développement de l'Union Africaine, 2025). Un autre intérêt pour l'éducation est perceptible par la participation de l'AUDA-NEPAD aux programmes FOAD¹⁵ Online, mis sur pied par l'EENI¹⁶ Global Business School (Ecole d'affaire) et son statut de secrétariat de l'AFR100¹⁷. Le but de l'AUDA-NEPAD

est de «*développer un programme stratégique pour permettre la renaissance de l'Afrique, son développement et son intégration dans l'économie mondiale*» (AFR100, 2020).

1-3- Les sources nationales des stratégies sectorielles de l'éducation

Sur le plan interne, les stratégies du secteur de l'éducation se fondent sur l'évolution de l'éducation dans le temps, les résolutions des états généraux de l'éducation de 1995, les recommandations du grand dialogue national de 2019 et la vision 2035 du chef de l'Etat.

1-3-1- Repères historiques

Les stratégies sectorielles de l'éducation ont sur le temps évolué en fonction du statut juridique du Cameroun et de la succession des différentes constitutions qu'a connu le pays. Pour ce qui est des statuts juridiques, le Cameroun devint un **Protectorat allemand** à la faveur du «*traité germano-douala*» signé le 14 juillet 1884 entre deux firmes commerciales allemandes¹⁸ et les rois côtiers¹⁹. Ce statut sera maintenu jusqu'en 1916. La période est caractérisée par une éducation des élites. L'école est restreinte à une partie de la population en même temps qu'elle est orientée vers l'épanouissement du christianisme, la formation des auxiliaires de l'administration coloniale et la promotion de la culture allemande. En tout état de cause, cette éducation aura néanmoins le mérite d'avoir jeté les bases pour le développement du système éducatif camerounais. Le deuxième statut juridique de l'Etat interviendra à la faveur de la première guerre mondiale. Après leur victoire sur les allemands, la France propose alors à la Grande Bretagne une administration conjointe du Cameroun. Ce **Condominium franco-anglais** ira de 1916 à 1922, et souvent considérée par certains historiens comme une période d'incertitude juridique en raison de l'absence d'une démarcation légale des régions et de la non existence d'un cadre juridique bien élaboré. Sur le plan éducatif l'enseignement était selon la zone, influencée par la culture française ou anglaise. L'accent était de part et d'autre mis sur la qualification des agents subalternes de l'administration coloniale. L'école était concentrée

de restaurer 100 millions d'hectares de paysage déboisés et dégradé en Afrique d'ici 2030 » (AFR100, 2021)

18 - C. Woermann, représentée par Edouard Schmidt.

- Jantzen et Thornahlen, représentée par Johannes Voss.

19 - Ndumbé Lobé Bell, roi de la tribu Bell.

- Akwa Dika Mpondo, roi de la tribu Akwa.

¹³C'est pendant le sommet des chefs d'Etat de Lusaka en juillet 2001 que les deux plans OMEGA et MAP fusionnent pour donner naissance au NEPAD. Il s'agit d'un plan sous la tutelle de l'Union Africaine. Le NEPAD militait dès sa création pour l'accélération de l'introduction de la télématique (application associant les télécommunications et l'informatique) dans l'enseignement primaire.

¹⁴ Education Technologie (EdTech). Elle vise à transformer l'apprentissage et l'enseignement grâce aux innovations technologiques.

¹⁵ Formation Ouverte et A Distance (FOAD)

¹⁶ Escuela Europea de Negocios Internacionales (EENI)

¹⁷ AFR100 «*The African Forest Landscape Restoration Initiative, ou processus de restauration des paysages forestiers (RPF) ... C'est un effort panafricain mené au plan national dont l'objectif est*

dans les territoires conquis par la religion chrétienne, qui en faisait un outil d'évangélisation. Par la suite, le Cameroun sera **placé sous Mandat de la Société Des Nations (SDN)** et administré à nouveau par la France et la Grande Bretagne. Cette période qui va de 1922 à 1945 s'illustre par une extension de l'éducation à travers la formation à des compétences de base et à des métiers. Le Cameroun changera une fois de plus de statut juridique lorsqu'il sera **placé sous la Tutelle des Nations Unies** à partir de 1946 jusqu'en 1960 pour la République du Cameroun (Cameroun oriental) et jusqu'en 1961 pour le Cameroun méridional (Cameroun occidental). La préparation du pays à l'autonomie et à l'indépendance boostera le développement de l'éducation à travers la création des instituts de formation spécialisée.

La succession des différentes constitutions, permet d'observer que la République du Cameroun accède à la souveraineté internationale le 1^{er} janvier 1960, et sa constitution adoptée par referendum le 21 février 1960. Cette toute **première Constitution du Cameroun** sera promulguée le 04 mars 1960 et reconnaîtra dans ses articles 3 et 31, la liberté de l'enseignement et le rôle prépondérant de l'éducation dans le développement des nations. A l'issue d'un referendum controversé organisé le 11 février 1961, le Cameroun septentrional²⁰ (Northern Cameroun) décidera de se rallier au Nigeria voisin pendant que le Cameroun méridional (Cameroun occidental) optera pour un rattachement au giron de la république du Cameroun. Une conférence constitutionnelle sera alors organisée le 09 juillet de la même année à Foumban (Conférence de Foumban) avec pour objectif de trouver un consensus sur les bases constitutionnelles d'un Etat Fédéral. Le 14 août 1961²¹, **La Constitution Fédérale** sera effectivement adoptée par l'assemblée nationale du Cameroun, et les deux entités se réuniront sous la dénomination de « République Fédérale du Cameroun » lorsque le Cameroun méridional prendra son indépendance le 1^{er} octobre 1961. De l'avis de nombreux experts, la réunification s'illustre principalement sur le plan éducatif par la priorité accordée à l'enseignement primaire, ainsi que par l'héritage de deux sous-systèmes éducatifs : le sous-système francophone et le sous-système anglo-

saxon. Le referendum constitutionnel du 20 mai 1972 sur la forme de l'Etat conservera les deux sous-systèmes éducatifs. **La Constitution de l'Etat Unitaire** sera alors adoptée le 02 juin 1972 et l'unification reconnaîtra en l'éducation un pilier de développement de tous les citoyens. Par ailleurs, une révision constitutionnelle intervenue le 04 février 1984 changera contre toute attente la dénomination du pays, passant de la République Unie, à la République du Cameroun - ancienne dénomination du Cameroun oriental. - Six ans plus tard, le vent des *Conférences Nationales Souveraines* soufflera sur l'Afrique et dans le tumulte, le Cameroun opérera pour l'organisation d'une **Conférence Tripartite** qui sera ouverte le 30 octobre 1991. Cette conférence réunissait autour d'une même table les partis politiques, la société civile et les pouvoirs publics. Le consensus obtenu lors de ces assises conduira à la rédaction de la **Constitution de l'Etat Unitaire Décentralisé** qui sera promulguée le 18 janvier 1996. Révisée en 2008, cette constitution reconnaît dès son préambule le droit à l'éducation comme un droit fondamental pour tout citoyen, et institue la décentralisation qui transfère aux Collectivités Territoriales Décentralisées des compétences non négligeables en matière d'éducation.

1-3-2- Les Etats Généraux de l'Education (1995)

En 1995, les incongruités relatives au système éducatif camerounais contraindront les pouvoirs publics à convoquer les Etats Généraux de l'éducation. L'idée était de réunir autour d'une même table les professionnels de l'éducation, les experts, la société civile et le politique, afin de trouver des solutions durables aux difficultés rencontrées par le système éducatif camerounais. Les recommandations issues de ces travaux débouchent sur la redéfinition des finalités de l'éducation au Cameroun, notamment, des mesures en faveur de l'éducation pour tous et la professionnalisation de l'éducation. L'on admet aujourd'hui que les états généraux de 1995 auront été à l'origine de l'adoption de la Loi n°98/004 du 14 Avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun, ainsi que de la Loi n°005 du 16 avril 2001, portant loi d'orientation de l'enseignement supérieur. La première instaure le bilinguisme à tous les niveaux de l'éducation et réaffirme le caractère obligatoire de l'école primaire. La promulgation de cette loi va conduire à l'adoption d'un **Plan d'Action Triennal (PAT)** qui soucieuse d'atteindre les objectifs de l'Education Pour Tous (EPT), va « *définir de façon claire les objectifs*

²⁰ Le Cameroun septentrional formait avec le Cameroun méridional les deux entités du Cameroun britannique. Après le rattachement de la première entité au Nigeria, le Cameroun méridional sera appelé Cameroun occidental par opposition au Cameroun oriental

²¹ Cette constitution sera promulguée le 1er septembre 1961 et entrera en vigueur le 1er octobre 1961.

poursuivis, les activités programmées, le chronogramme, les intervenants, les coûts, les indicateurs de réussite, les programmes potentiels, et les solutions de secours » (MINEDUC, 2000). Pour sa part, la Loi d'orientation de l'enseignement supérieur (2001) facilitera la souscription par le Cameroun au système Licence Master Doctorat (LMD) en mars 2006 suite au Processus de Bologne entrepris sur l'enseignement supérieur dès 1998 par certains pays européens. La réforme LMD ne prendra véritablement effet qu'à la rentrée académique 2007-2008 avec pour objectif de « *produire les diplômés polyvalents, dotés de savoirs et de compétences susceptibles de garantir leur insertion sociale et professionnelle* » (Bomda, Fozing et Mgbwa, 2022)

1-3-3- Le Grand Dialogue National (septembre 2019)

Organisé dans un contexte de crise politique et sociale, le Grand Dialogue National (GDN) avait pour objectif de renforcer l'unité nationale à travers les solutions proposées par de nombreux acteurs conviés à cette rencontre. Les recommandations relatives au système éducatif préconisaient le maintien des deux sous-systèmes éducatifs avec leurs spécificités respectives. Elle suggérait également une réglementation sur la prolifération des syndicats d'enseignants ainsi que la définition des rapports pour une bonne collaboration avec le gouvernement. Ces recommandations ainsi que les éléments évoqués plus haut auront certainement inspiré les rédacteurs des stratégies du secteur de l'éducation et de la formation au Cameroun.

1-3-4- La Vision 2035 du Chef de l'Etat et les processus consultatifs

Adoptée par le gouvernement en 2009, la vision 2035 du Chef de l'Etat est un plan ambitieux qui vise à transformer le Cameroun en un Etat émergent à l'horizon 2035. L'un des objectifs du projet consiste à réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable à travers l'amélioration de l'accès aux services de santé, d'éducation et de formation professionnelle. En tant que base stratégique de l'éducation, cette vision donne des orientations en matière de développement du capital humain, perçu comme principal levier de l'émergence du Cameroun. Par ailleurs, les stratégies sectorielles de l'éducation peuvent également résulter d'une large consultation impliquant la société civile et les acteurs de terrain. Le processus consultatif et inclusif se présente ainsi

comme un atout pour des stratégies répondant aux besoins et aux aspirations profondes de la communauté éducative.

2- EXAMEN CRITIQUE DES STRATEGIES SECTEURELLES DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

Les stratégies de l'éducation constituent le bras séculier des stratégies de développement. Elles ont pour enjeux le développement du Cameroun au travers des conditions d'une transformation durable de l'éducation, en cohérence avec les agendas 2030 des Nations Unies, l'agenda 2063 de l'Union Africaine et la vision d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Elles visent ainsi à assurer une éducation fondamentale de qualité, accessible à tous. Elles participent également à promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tous les jeunes seront sociologiquement intégrés. Elles œuvrent enfin à bâtir un système de recherche et d'innovation adapté aux besoins de l'économie et se fixent pour objectifs d'élargir l'accès à l'éducation, d'améliorer les compétences des apprenants et de développer les formations professionnelles adaptées au marché du travail. Toutefois, il se perçoit de nombreuses insuffisances à l'atteinte de ces objectifs. À la lumière des fondements évoqués plus haut, il sera question dans ce développement d'examiner pour chaque stratégie quelques goulots d'étranglements susceptibles de ralentir le processus.

2-1- Evaluation sommaire des stratégies du secteur de l'éducation

Dans le contexte actuel du système éducatif camerounais, le faible rendement scolaire se justifie globalement par une professionnalisation lacunaire des enseignements (Feuzeu, 2021a). S'il se conçoit que la croissance démographique galopante et l'accroissement de la dette extérieure peuvent dans une certaine mesure justifier cet état des faits, il n'en demeure pas moins que les insuffisances observées dans la mise en œuvre des stratégies sectorielles de l'éducation constitue la principale cause. L'analyse actuelle examinera la période post 90, et s'appuiera exclusivement sur les stratégies et politiques mises en place en vue de l'amélioration de la situation de l'éducation au Cameroun.

2-1-1- Le Plan d'Action Décennal de l'EPT (1991-2000)

Adopté en 1991 pour mettre en œuvre les recommandations du Forum de Jomtiem, ce plan d'action présentait cinq grandes articulations à savoir : « *la refonte curriculaire, la formation du personnel, la construction et réfection des infrastructures, la lutte contre la déperdition scolaire et l'implication des collectivités locales dans l'éducation* » (MINEDUC, 2000). Pour optimiser les résultats, le Cameroun approuvera la Déclaration de Politique Générale d'Education de Base Pour Tous, à l'issue de la **Table Ronde Nationale** (TRN) des 21 au 25 janvier 1991. Cette politique visait à améliorer l'accès à l'éducation de base pour tous les citoyens. Cependant, les résultats mitigés du Plan d'Action Décennal de l'EPT (1991-2000) seront notamment justifiés par le manque de réformes concrètes destinées à améliorer l'accès à l'éducation. L'on peut également dénoncer l'existence des inégalités régionales ; telles celles ayant conduit à la catégorisation de quatre régions sur dix comme Zone d'Education Prioritaire (ZEP). Doit aussi être pris en compte l'influence des bailleurs de fonds sur l'adoption des ZEP en l'absence d'une analyse réflexive relative à l'impact de la décision sur l'implémentation du plan d'action. Enfin, les problèmes de gouvernance caractérisés par « *une gestion fragmentée et une absence de vision cohérente et concertée* », doivent également être évoqués. Au- ce tableau sombre, la même source dénonce « *l'absence d'un cadre institutionnel conséquent, et la manière dont les acteurs publics conçoivent cette situation et s'y ajustent* » (Mouafo Djontu, 2013). En définitive, le Plan d'Action Décennal n'aura véritablement pas atteint les résultats escomptés car les réformes curriculaires souhaitées n'interviendront véritablement qu'en 2018 avec l'adoption des nouveaux curricula de l'enseignement maternel et primaire. De manière générale, les résultats mondiaux sur l'EPT avaient révélé des performances des élèves non satisfaisantes. Au Cameroun, le principal défi était le taux d'abandon scolaire qui plafonnait à 25% en 2000, le faible taux de transition du cycle primaire au cycle secondaire et la pénurie des enseignants (UNESCO, 1999). Bien plus, le taux net de scolarisation primaire était estimé à 60 % en 2000 (Perspectives monde, 2025). Il en est de même du taux brut de scolarisation au secondaire qui était de 27.97%. Des écarts étaient également observables entre la scolarisation des filles et des garçons. Enfin,

La Commission Nationale pour l'Unesco (2008) rapportait que le taux d'analphabétisme était de 44.3% en zones rurales contre 12.2% en zones urbaines », et d'ajouter que ce fléau « *touche près de 30% des personnes âgées de 15 ans et plus en 2001* ».

2-1-2- La stratégie visant l'élargissement de l'accès à l'éducation adoptée en 2000

Dans son rapport bilan sur la mise en œuvre du Plan d'Action Décennal de l'EPT au Cameroun à l'an 2000, l'Unesco (1999) suggérait le renforcement des mesures en vue d'accroître l'offre en éducation de base, d'améliorer la qualité et d'accroître l'accès à l'éducation de base. C'est dans ce contexte que le Cameroun optera pour une stratégie visant l'élargissement de l'accès à l'éducation en 2000. Il s'agissait d'assurer la scolarisation universelle et complète au primaire. La politique mise en œuvre pour parvenir à cette fin consistait à « *garantir un accès équitable en mettant l'accent sur la gratuité, l'obligation et la réduction des disparités régionales.* » (Mouafo Djontu, 2013) Cette stratégie était influencée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui se fixaient pour objectif l'éducation pour tous à l'horizon 2015. Deux ans après la mise en œuvre de la stratégie, les résultats concrets et satisfaisants n'avaient pas été obtenus malgré l'existence des Zones d'Education Prioritaire (ZEP), l'obligation et la gratuité de l'école primaire publique. Ainsi, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire caracolait encore à 77.7% en 2002, Ce faible taux pouvait entre autres chose se justifier par l'exigence des frais d'Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE), les dépenses de la cantine, l'achat de l'uniforme et du manuel scolaire, la pénurie des enseignants, sans oublier l'insuffisance et le piètre état des infrastructures scolaires (Feuzeu, 2021c).

2-1-3- Le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) (2003-2009) dans son volet éducatif

Adopté par le Cameroun comme plan économique en 2003, le DSRP plaçait l'éducation au cœur de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les axes d'intervention englobaient l'accès, la qualité, l'équité, l'alphabétisation, la formation professionnelle, la décentralisation et le financement de l'éducation. C'est dans ce contexte que l'Approche Par Compétence (APC) fera ses premiers pas au Cameroun, et se percevra par certains

comme une volonté de soumission de l'école au marché économique, plutôt que d'un moyen permettant à l'apprenant de développer des compétences nécessaires à son épanouissement personnel et social (Dzounesse Tayim, 2017). Le DSRP dans sa composante éducative connaîtra ainsi de nombreuses difficultés dans son exécution, notamment : les problèmes de pilotage caractérisés par le manque de transparence et les inégalités relevées dans la répartition des ressources, la banalisation de l'école et la décentralisation qui peinait alors à prendre véritablement corps. Malgré ces difficultés, le DSRP aura au moins le mérite de conduire le Cameroun à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE en 2006. Lorsque le DSRP prend fin en 2009, les progrès enregistrés sur le plan éducatif étaient très modestes. Ainsi, les résultats en terme de performance scolaire, le taux d'achèvement du cycle primaire, et l'insertion socioprofessionnelle restaient très loin des objectifs fixés. Les raisons évoquées étant l'insuffisance des ressources destinées à soutenir les réformes éducatives. L'urgence de l'adoption d'une nouvelle stratégie économique était plus que jamais d'actualité.

2-1-4- La Politique Sectorielle de l'Education (2006-2011)

A l'instar de ses devancières, la politique sectorielle de l'éducation (2006-2011) était axée sur l'accès, la qualité, la gouvernance auxquels s'ajoutent le développement de l'enseignement professionnel, et l'amélioration de l'enseignement supérieur. Les défis les plus récurrents étaient relatifs au problème de ressources (humaines, matérielles et financières), les disparités régionales et le manque de concordance entre les contenus et les profils attendus sur le marché de l'emploi. La récurrence de cette difficulté malgré l'introduction du système Licence Master Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur en 2007, montre clairement que des efforts restaient attendus pour plus de clarté, et de précision dans l'élaboration et l'exécution des politiques sectorielles de l'éducation au Cameroun. Un an avant l'adoption de cette stratégie, le Ministère de l'éducation de base avait mis en place le Programme d'Appui à la Reforme de l'Education au Cameroun (PAREC) afin d'améliorer l'accès, la qualité et le pilotage du système éducatif à travers le recrutement et le déploiement des enseignants, le renforcement des capacités, le développement des Centres Préscolaires Communautaires, l'accroissement de l'accessibilité et

la disponibilité du manuel scolaire. Toutefois, AFD (2007), précise que le taux d'achèvement du cycle primaire s'était déprécié en 2007, et stagnant à 64%.

2-1-5- Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) (2010-2020) dans son volet éducation

Dès son point 230, le DSCE souligne qu'« après 5 années d'exécution du DSRP, on constate que les résultats obtenus dans le secteur de l'éducation restent tout aussi mitigés. » Il consacre les points 252-259 à l'éducation. Une vue transversale relève le Point 252 sur l'extension du préscolaire, le point 253 qui s'appuie sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adopté par les Nations Unies en 2010 pour poursuivre la politique d'universalisation du cycle primaire. Le point 254 se propose pour sa part de reformer le premier cycle de l'enseignement secondaire en 1 sous cycle d'observation qui durera 2 ans et en 1 sous cycle d'orientation qui durera 3 ans. Il projette aussi de diminuer les dépenses d'administration au profit des intrants pédagogiques. Dans la perspective de maîtriser les effectifs des étudiants, le point 259 se propose enfin d'affiner un système de régulation des flux, de créer une zone franche universitaire²², d'accorder des appuis à la recherche et de garantir une densification des offres de formation. Après 4 années d'exécution, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du DSCE²³ contraindront le gouvernement d'adopter en 2014, **le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (PLANUT)**²⁴. En 2020 les réformes éducatives prévues par le DSCE n'étaient pas toujours au rendez-vous. L'insertion

¹⁶ L'objectif étant principalement de favoriser la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat à travers le renforcement du système universitaire par des partenariats stratégiques. Ce projet s'appuyait sur l'ordonnance n°90/001 du 29 janvier 1990 sur le régime de zone franche au Cameroun. Les arrêtés pris en 2006 sur la mise en œuvre d'un comité interministériel de réflexion en vue de la création d'une véritable zone franche universitaire n'avaient vraisemblablement pas été concluant. Le DSCE qui intervient en 2010 ne changera pas grand-chose car le projet demeure à ce jour dans son stade embryonnaire.

²³ Selon UNICEF (2018) Les dépenses de l'éducation au Cameroun en 2013 représentent 13.8% des dépenses du gouvernement soit 3% du PIB au lieu de 6% du PIB ou 20 % des dépenses selon le Partenariat Mondial pour l'Education (GPE). Dans le temps, cet engagement financier en faveur de l'éducation (hors service des dettes) est passé de 22.37% en 2020 à 19.79% en 2021. Selon le PNUD (2019), le Cameroun occupe le 153^e rang sur 188 en matière d'indice de développement humain qui est un indicateur composite mesuré à partir de trois critères qui sont : le PIB par habitant, l'espérance de vie et du niveau d'éducation mesuré à partir de 15 ans et plus)

²⁴ Sur le plan éducatif, le PLANUT avait contribué à la dotation des écoles en matériel didactique, sans oublier la construction et la réhabilitation de nombreuses infrastructures scolaires.

socioprofessionnelle avait lui aussi pris un coup avec la précarité des emplois, la montée du chômage et le sous-emploi, dont la situation s'était nettement dégradée, passant de 75.8% en 2005 à 77% en 2014 (Sonia Same, 2020). Pour Andzango (2020), l'échec du DSCE se justifie dans son volet éducatif par les problèmes d'infrastructures scolaires, l'insuffisance des ressources humaines, l'inadéquation formation emploi, les coûts très élevés, sans oublier les inégalités sociales et territoriales. Face à ces difficultés, il y a lieu de préciser que le DSCE était pourtant appuyé dans son volet éducatif par un plan sectoriel.

2-1-6- Le Plan Sectoriel de l'Education (2013-2020)

Il s'agit d'un document stratégique qui s'articule autour de trois axes principaux à savoir : accès et équité, qualité et pertinence, gouvernance et pilotage. A son échéance en 2020, les problèmes d'inclusion et d'accès notamment au préscolaire restaient d'actualité en zones rurales du Cameroun. Peuvent aussi être évoqués la piètre qualité de l'offre en éducation avec des structures scolaires, secondaires et universitaires non construites et non équipées. Il en est de même de la gouvernance fragmentée caractérisée dans le secteur de l'éducation par l'existence de nombreux acteurs et structures, susceptibles de créer des chevauchements et des incohérences. Bien plus, l'implication des institutions internationales et les bailleurs de fonds dans la conception des politiques éducatives peut favoriser des décisions incompatibles avec les réalités du terrain (Mouafo Djontu, 2013). Pour sa part, Team France-export (2023) évalue les dépenses publiques en éducation au Cameroun en 2015 de 6 à 10% du budget de l'Etat. Une telle dépense était pourtant de 13.8% (3% du PIB) des dépenses publiques totales en 2013. Un rapport de la Banque africaine de développement fixait d'ailleurs le financement de l'éducation à environ 2.4 du PIB en 2015, très loin derrière les 4-6% du PIB (soit 15-20% des dépenses publiques) tel que requis par l'UNESCO. Une telle dégradation de l'enveloppe budgétaire de l'Etat en éducation a entraîné de nombreux obstacles dans la saine implémentation du plan sectoriel de l'éducation. Enfin, les balbutiements de la décentralisation, caractérisés par des difficultés dans le transfert des ressources aux collectivités territoriales décentralisées, et la faible prise de participation des acteurs locaux dans la gestion de l'éducation, n'a pas facilité l'émergence d'une

dynamique favorable à l'atteinte des objectifs fixés. A la fin de cette période (2020), le taux d'inscription aux études secondaires était de 45.259 % (Perspectives monde, 2024). Pour justifier cet échec, l'on pointe régulièrement du doigt la pauvreté, la difficulté pour les élèves et étudiants d'avoir accès à des ressources éducatives pertinentes et de qualité pour soutenir leur apprentissage, les manquements régulièrement dénoncés en matière d'encadrement et de soutien parental, des limites dans le développement des compétences transversales, la crise sociopolitique que connaît le Cameroun depuis 2016 dans régions anglophone, et la menace de la secte Boko Haram depuis 2013. Les distorsions et manquements relevés dans la mise en œuvre de ce plan sectoriel, ainsi que ceux relevés plus haut dans l'implémentation du DSCE ont conduit à l'adoption d'un nouveau programme économique : la SND30.

2-1-7- La Stratégie Nationale de Développement (SND 30) (2020-2030) dans son volet éducation

La Stratégie Nationale de Développement (2020-2030) est le cadre de référence pour le développement du Cameroun au cours de la période indiquée. Elle est assise sur 4 piliers fondamentaux à savoir : « (1) la transformation structurelle de l'économie nationale, (2) le développement du capital humain, (3) la promotion de l'emploi et l'insertion des jeunes dans le circuit économique, (4) la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat » (MINEPAT, 2020). Ses points 278 à 293 donnent des indications claires sur les transformations attendues dans le secteur de l'éducation. Aussi, le point 278 donne ceci à lire : « dans le but de remédier aux insuffisances relatives à l'accès et à l'équité dans ce secteur, le Gouvernement envisage de mettre en place un dispositif permettant d'assurer un accès à toutes les catégories de la population à l'éducation et à la formation ». Point 291 « Concernant la gestion du personnel, le Gouvernement entend améliorer l'offre en ressources humaines, notamment en milieu rural. Dans l'éducation de base et secondaire, il sera question, par le biais de la décentralisation, de responsabiliser davantage les Régions et les communes dans le recrutement et la gestion de la carrière du personnel enseignant ». Point 292 « Il s'agira, en outre, de substituer la politique actuelle de construction des salles de classe à celle de construction et d'équipement complet des établissements (latrines, points d'eau, laboratoires, ateliers, aires de jeu, cantines scolaires etc. ». Point

293 « *les programmes d'éducation et de formation, devront dans leur élaboration au niveau central, prendre en considération les spécificités régionales et locales dans la formulation des contenus pédagogiques* » (SND 30). Bien que ce programme soit en cours, de nombreuses voix s'élèvent déjà pour décrier les problèmes de financement avec un gap à combler de 15 500 milliards de francs cfa sur les 88 000 milliards nécessaires sur la période 2023-2030. Il en est de même des défis sécuritaires endogènes et exogènes qui continuent de plomber l'atmosphère intérieure (MINEPAT, 2020). Selon l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2024), il ressortait qu'après deux ans d'exécution, le taux d'achèvement du cycle primaire caracolait encore à 66% pour les filles et 73% pour les garçons en 2022.

2-1-8- Le Document de Stratégie du secteur de l'Education et de la Formation (2023-2030)

La stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (2023-2030) est un document qui traduit la vision du gouvernement camerounais en matière d'éducation et de formation. Elle est comme les autres basées sur l'accès, l'équité et l'inclusion, la qualité et la pertinence, la gouvernance et le pilotage. L'accent est mis sur la gratuité et l'obligation du préscolaire, l'alphabétisation, l'utilisation des technologies éducatives innovantes et la formation des cadres compétitifs sur le marché de l'emploi. Le but est de favoriser la transformation de l'éducation en une force motrice susceptible d'impulser le développement. Pour optimiser la réussite de cette stratégie, le gouvernement camerounais a élaboré en 2024 la Politique Nationale de l'Education Inclusive, afin de lutter contre les discriminations dans l'accès à l'éducation, l'élaboration des méthodes pédagogiques sans oublier la conception des programmes et du matériel d'apprentissage inclusif. Par ces moyens, cette stratégie met l'accent sur l'égalité des chances ; notamment pour les enfants à besoins éducatifs spéciaux, et donne la possibilité à ces derniers de s'épanouir dans le système scolaire. Pour atteindre ces objectifs, le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) a réhabilité le Programme d'Appui pour la Reforme de l'Education au Cameroun en renforçant ses pouvoirs dans le recrutement et la formation des enseignants, l'amélioration de l'accès aux manuels scolaires et l'aide aux écoles dans les zones d'accueil des réfugiés. Ce programme bénéficie actuellement du soutien des bailleurs de fonds dans la mise en

œuvre de ses nombreux projets. C'est notamment le cas dans le Financement Basé sur la Performance (PBF), qui permet d'améliorer efficacement la rétention et les performances scolaires dans de nombreuses localités du Cameroun (Parec, 2025). Toutefois il s'observe de manière générale que les stratégies du secteur de l'éducation au Cameroun présentent de nombreuses similitudes tant dans leurs contenus que dans les approches de mise en œuvre. Les similitudes sont également perceptibles dans les difficultés rencontrées. Pis encore, le Cameroun aura théoriquement passé 08 années sans véritable politique sectorielle de l'éducation. Il s'agit des années 2001 et 2002 qui ne présentaient vraisemblablement pas de stratégie autonome, les années 2003 à 2005 balisées sur le plan éducatif par le DSRP, l'année 2012 encadrée par le DSCE et les années 2021 et 2022 orientées par la SND30.

2-2- Les obstacles à l'efficacité des stratégies du secteur de l'éducation au Cameroun

Un regard synoptique permet de constater que les stratégies du secteur de l'éducation se concentrent globalement sur l'accès, l'équité, la qualité, la pertinence, la gouvernance et le pilotage. Si la condition générale de l'éducation au Cameroun a relativement évolué depuis 1990, date de l'adoption de la première stratégie de l'ère nouvelle, il s'observe néanmoins que les défis existant commandent de nombreux efforts pour l'atteinte des objectifs fixés.

2-2-1- Les défis relatifs à l'accès et à l'équité

L'accès et l'équité constituent le premier axe stratégique de l'éducation. Ils sont fondés sur une perception de l'éducation comme un droit inaliénable pour tout être humain sans distinction de race, d'ethnie ou de toute autre considération sociale.

L'accès se rapporte à la possibilité pour toute personne de fréquenter un établissement scolaire et d'y recevoir régulièrement des enseignements. Les obstacles à ce niveau incluent principalement le déficit en enseignant avec un ratio évalué dans certaines zones à 150 élèves par enseignant. L'on pointe aussi la pauvreté du doigt, en raison des coûts directs et indirects qui s'interposent parfois à la scolarisation des couches sociales défavorisées. Dans le préscolaire, Evang. Assembe, cadre au MINEDUB révèle que seulement 32% d'enfants de moins de 5 ans ont bénéficié d'au moins une année

dans l'enseignement maternel, contre 8% d'enfants qui n'accèdent pas à l'école primaire (Assemble, 2025). Au-delà de la non scolarisation, la progression scolaire est elle aussi mise à mal par la difficulté à passer d'un niveau d'enseignement à un autre, compte tenu de la complexité des passerelles entre différents niveaux et différentes filières. Il en est de même de l'incapacité de certains apprenants à assister aux enseignements sans interruption en raison de la dégradation des infrastructures scolaires. Selon le PASEC (2019), seulement 32,3 % des écoles disposent d'un bâtiment en bon état. Bien plus, moins de 20 % d'élèves ont accès à de l'eau potable et à des toilettes fonctionnelles séparées par sexe. La déperdition scolaire n'est pas en reste avec la déscolarisation, le décrochage scolaire et les faibles taux d'achèvement du cycle caractéristiques de la sous scolarisation dans de nombreuses Zones d'Education Prioritaires. Enfin, l'éducation non formelle et l'alphabétisation sont mises à mal par des Centres d'Education de Base Non Formel (CEBNF) et les Centres d'Alphabétisation Fonctionnels (CAF) qui font quotidiennement face à l'absence des contenus homologués, et aux problèmes de qualification des instructeurs. Par ailleurs, les conflits et crises sociopolitiques sans oublier les inégalités de genre et les disparités entre zones rurales et zones urbaines, sont fortement évoqués. Ainsi, plus de 42 % des écoles primaires publiques n'ont aucune clôture, ce qui les expose aux intrusions, à l'insécurité et aux violences (MINEDUB, 2022). En dépit de la gratuité et du caractère obligatoire de l'enseignement primaire public, la valeur accordée à l'éducation reste très mitigée dans certaines zones du pays, notamment à travers la relégation de l'école, et l'utilisation des élèves pour des travaux extrascolaires aux heures de classe et/ou pendant les jours ouvrables.

L'équité emporte quant à elle l'idée d'accorder les mêmes chances à tous les élèves sans distinction de sexe, d'origine ethnique ou de statut socioéconomique. En matière d'éducation, les défis à l'équité sont nombreux. Dans un premier temps, *l'égalité des chances* est fragilisée par l'inégal accès aux opportunités éducatives. Il en est de même de la répartition inéquitable des ressources pédagogiques selon qu'on se trouve en milieu rural ou en milieu urbain. Ensuite, *les discriminations* continuent d'ériger les barrières qui empêchent certains de s'exprimer. C'est le cas avec l'aspect genre lorsqu'en raison des préjugés, des stéréotypes et même de la stigmatisation, les garçons sont scolarisés pendant que de nombreuses

filles sont retenues à la maison ou envoyées de force en mariage. *La justice sociale* est aussi mise à rude épreuve car certains ne se voient pas accordés la possibilité de réaliser leur plein potentiel. Les systèmes éducatifs inégalitaires favorisant certains groupes sociaux qui créent des disparités d'accès. Relativement aux stéréotypes sexistes, la Fédération Wallonie-Bruxelles (2021) pense que les « *Curriculums cachés* » ou « *programme caché d'inégalité* »²⁵, constituent une forme insidieuse de discrimination à l'égard des élèves dans le système scolaire. Ainsi, des enseignants peuvent volontairement ou non adopter un traitement différencié à l'égard des filles ou des garçons. Ces « *stéréotypes associent souvent les femmes à des métiers dévalorisés socialement et économiquement, et en lien avec les activités domestiques comme les soins, l'éducation, ce qui n'incite pas les garçons à choisir ce type d'orientation* ». A l'égard des garçons, la même source ajoute : « *en effet, les garçons sont aussi victimes de ce processus de censure sociale* » (La Fédération Wallonie-Bruxelles, 2021). Ces programmes cachés d'inégalité ont un impact si puissant sur le comportement des élèves qu'ils peuvent se retrouver marqués à vie. Selon la même source, « *les attentes, de même que les jugements et évaluations, tendent à fonctionner comme des prédictions auto-réalisables, c'est-à-dire qu'elles produisent des effets réels sur les comportements, attitudes et performances des élèves. L'effet Pygmalion*²⁶ *a ainsi une influence significative sur la trajectoire scolaire*²⁷ » (La Fédération Wallonie-Bruxelles, 2021). En zones rurales, d'autres stéréotypes sexistes soutiennent que « *les urines de la femme ne peuvent traverser le tronc de l'arbre* ». Une façon subtile de restreindre les capacités des femmes dans l'exercice de certaines activités. Pourtant, l'article 10 et l'article 14 al. 2 (d) de la

²⁵ Ce sont des pratiques et savoirs à peine perceptibles dans le milieu scolaire, mais qui agissent en marge du programme scolaire « *à travers la présence des stéréotypes dans le matériel didactique et le traitement différentiel des élèves lors des interactions entre enseignants et élèves* » (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2021).

²⁶ L'effet pygmalion, est la conception acquise dans le secteur de l'éducation selon laquelle : « *si vous croyez en vous, vous y arriverez !* » (Ibach, 2012) Dans le cadre du management, on parle de l'effet Rosenthal, qui soutient que les préjugés des supérieurs hiérarchiques conditionnent les résultats des travailleurs (Fernandez, 2018).

²⁷ C'est « *la division socio-sexuée des savoirs* » qui par effet psychologique, amène les garçons à choisir les filières scientifiques et les filles les filières littéraires. Notre source précise que si lors d'un test de mathématiques on fait dire aux élèves que la différence de notes est justifiée par le sexe, certains auront tendance à se décourager pendant que d'autres s'enorgueilleront. Par voie de conséquence, cet état d'esprit débouchera inéluctablement sur « *une division socio-sexuée du travail professionnel et familial* » (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2021).

Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes Discriminations à l'Égard des Femmes garantit aux femmes, « *les mêmes conditions d'orientation professionnelle, d'accès aux études et d'obtention de diplômes dans les établissements* ».

L'inclusion en matière d'éducation est un autre défi à l'équité, car elle permet d'adapter les ressources et les soutiens pour faire face aux besoins spécifiques. Pourtant, les écoles inclusives ne le sont pour la plupart que de nom. De nombreux directeurs d'école affirment n'avoir jamais reçu de dotation matérielle alors même qu'une ligne budgétaire garnie à cet effet est tous les ans transférée aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) pour l'équipement de ces établissements. Bien plus, l'inclusion est également mise à mal par les questions d'*accessibilité physique en raison de la localisation et de la rareté des rampes d'accès*. L'*accessibilité financière est également évoquée car de nombreux* partenaires à l'éducation continuent de dicter leurs lois en imposant des tarifs de transport, les prix des fournitures scolaires et les frais de scolarité hors de la portée du citoyen moyen.

2-2-2- les obstacles relatifs à la qualité et la pertinence

Le deuxième axe stratégique tel que présenté ci-dessus s'intéresse au produit de l'éducation. Il s'appuie sur la dimension utilitariste et instrumentale en ce que l'éducation recèle de nombreuses valeurs susceptibles d'aider chaque individu à s'épanouir.

La qualité vise un enseignement et un apprentissage efficace. Cependant, le PASEC 2019, dénonce les piètres performances dans les disciplines instrumentales en fin de scolarité primaire. Il est actuellement établi que l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à Internet est très limité dans la majorité des écoles primaires, en particulier en milieu rural. En outre, de nombreux analystes s'accordent à dire que la jeunesse camerounaise fait aujourd'hui face à l'une des plus grandes crises de son existence. Ceci se justifie par la déprivation des valeurs morales, sociales et citoyennes, faisant dire à beaucoup que l'éducation a failli dans sa mission de formation des citoyens intègres dotés de compétences sociales et émotionnelles. Une question récurrente est celle de savoir si l'on devrait continuer à éduquer, car de nombreuses personnes sorties du circuit de la formation s'illustrent aujourd'hui par des dérives

proverbiales, donnant l'impression que l'éducation contribue à avilir et à corrompre les esprits. Bien plus, les défis à la qualité de l'éducation s'illustrent également par la montée du chômage et du sous-emploi, qui rappelle la problématique de la compatibilité entre les compétences acquises et les profils attendus sur le marché de l'emploi. L'insuffisance et la non disponibilité de certaines ressources créent chez les enseignants un surcroît de travail, et les tâches administratives excessives pouvant les détourner de l'essentiel. Les défis à la qualité de l'éducation s'expliquent également par un environnement d'apprentissage peu favorable avec parfois des changements démographiques permanents, les perturbations technologiques récurrentes et un climat scolaire délétère. C'est en tout cas ce que révèle UNICEF (2025) dans une enquête récente qui indique que près de 28,75% des filles et 41,7% des garçons ont subi des violences physiques. (UNICEF, cité par Assembe, 2025). Les problèmes de durabilité s'invitent également avec le développement des politiques éducatives qui ne tiennent pas nécessairement compte des défis du développement durable. Si l'on en croit Assembe (2025), le niveau d'intégration de compétences pratiques et directement utiles pour le développement local, comme celles liées aux secteurs agropastoral et piscicole, évalué à 30% reste insuffisant au niveau primaire.

La Pertinence emporte l'idée d'un programme d'enseignement significatif, approprié et utile pour l'apprenant. Les défis à la pertinence se rapportent à des contenus non adaptés au contexte ainsi qu'aux besoins et au niveau des élèves. Certains contenus n'abordent pas toutes les cultures de manière équilibrée. Il en est de même des manuels et des enseignants qui par résistance au changement rechignent à aborder des aspects nécessaires à la préparation de l'apprenant à la vie active. D'autres contenus ne sont ni transférables, ni applicables à différentes situations de la vie. Dans ce cas, les objectifs d'apprentissage ne tiennent nullement compte des intérêts des apprenants, encore moins de leurs capacités ou des exigences du monde actuel. Ainsi, de tels programmes ne permettent pas de développer les compétences car ne motivent, ni n'engagent suffisamment les apprenants. Par ailleurs, les défis relatifs aux contenus se rapportent également au non respect des méthodes. Au Cameroun, les curricula de l'enseignement primaire et maternel qui avaient remplacé les programmes officiels en vigueur avant 2018, furent naturellement accompagnés de l'Approche Par Compétence ; une

méthode bien nouvelle dans le système éducatif camerounais. Ainsi, bien que de nombreux efforts aient depuis lors été consentis pour capaciter les enseignants à leur utilisation, il existe encore de nombreuses poches de résistances²⁸ et de nombreuses lacunes à la mise en œuvre effective de cette pédagogie. De manière générale, le manque de pertinence supposent des contenus non adaptés aux besoins des apprenants, ou non susceptibles de préparer aux défis du monde actuel. De tels programmes n'intègrent pas des compétences transférables, ne tiennent pas non plus compte du contexte local et global, de même qu'ils ne sont alignés sur les objectifs de développement.

2-2-3- les obstacles relatifs à la gouvernance et au pilotage

Le troisième axe stratégique s'intéresse au management de l'éducation en tant que processus de gestion et d'administration des ressources éducatives pour l'atteinte des objectifs fixés. Cet axe d'intervention est essentiel pour assurer l'efficacité des systèmes éducatifs.

La gouvernance se rapporte à l'édiction des règles, la prise de décisions et la définition d'une structure matérielle à l'organisation. Elle est axée sur les stratégies et s'assimile à la gestion du système éducatif. A l'état actuel des connaissances, de nombreux errements ont été identifiés dans la gouvernance éducative au Cameroun. Premièrement, le manque de coordination engendre une gestion fragmentée des questions éducatives, avec un manque de vision globale et de sérieuses difficultés dans la résolution des problèmes. C'est le cas avec la non prise en compte par le ministère de la fonction publique de nombreux profils formés par les facultés des sciences de l'éducation. C'est pourquoi il est plus qu'urgent de réviser le Décret n°2000/359 du 05 décembre 2000 portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'éducation nationale. La deuxième difficulté est le manque de transparence dans l'allocation des ressources. L'on dénonce aussi des lourdeurs de procédures ainsi qu'une déréglementation justifiée par la corruption, le favoritisme et l'impunité (Feuzeu, 2024a). La troisième difficulté est celle d'une professionnalisation lacunaire des enseignements avec des insuffisances relevées dans le passage du

stade de métier à celui de profession. C'est ainsi que de nombreuses failles observées dans la dimension pratique de l'enseignement se justifient par un faible investissement dans l'équipement et la recherche appliquée (Tardif, 2023). La quatrième difficulté se rapporte aux décisions perfectibles. Ont notamment été pointées du doigt, certaines mesures relatives à la création ou la fermeture de nombreuses structures, sans oublier les décisions relatives à la désignation ou la déchéance de certains responsables. La dernière difficulté est constituée des insuffisances observées dans la continuité pédagogique. Dans sa présentation sur l'état de l'éducation au Cameroun, Assembe (2025) dénonce l'incapacité des écoles à maintenir la continuité pédagogique en situation de crise. Il ajoute : « dans les régions affectées, des dizaines de milliers d'enfants sont encore hors du système scolaire ; des milliers d'écoles ont été fermées et le sont encore, détruites ou utilisées à d'autres fins. Ainsi, plus de 1,5 million d'enfants en âge scolaire avaient besoin d'une aide éducative en raison des crises en 2022 ». L'on reproche ainsi à la gouvernance éducative sa réticence à mettre sur pied un mécanisme institutionnel de contingence susceptible de faciliter efficacement la continuité pédagogique. Sous ce rapport, NRC²⁹ dans son rapport 2022 va renchérir en précisant que 3 285 écoles étaient fermées à travers le Cameroun à la suite d'attaques, avec 68% et 39% des écoles non opérationnelles, respectivement dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-ouest.

Le pilotage fait allusion à la gestion des activités quotidiennes en rapport avec l'exécution des tâches qui consistent à réaliser toutes les opérations du management (organisation, planification, direction, contrôle, prise de décision). Les difficultés à ce niveau sont celles de la non permanence d'une vision réflexive caractérisée par la problématisation régulière les pratiques pédagogiques. La mise en œuvre des projets éducatifs s'accompagnant généralement d'une approche mécanique et linéaire dans le suivi des procédures. Une telle démarche ne garantit malheureusement pas toujours le succès des opérations. Les problèmes de planification sont quant à eux constitués de la définition perfectible des objectifs, la non maîtrise des ressources nécessaires à la réalisation des projets, et l'absence de stratégies nécessaires à l'atteinte de

²⁸ Les résistances observées sont généralement celles opérées par des enseignants sans vocation qui rechignent à préparer les leçons, et ceux qui éprouvent encore de la peine à se défaire des vieilles pratiques.

²⁹ Norwegian Refugee Council. Cette ONG a notamment soutenu sur le plan éducatif les enfants victime des exactions de la secte islamique du Boko Haram dans l'extrême nord du Cameroun.

ces objectifs. Le défaut de programmation est pour sa part constitué des imprécisions sur les activités et les tâches nécessaires à l'accomplissement des objectifs. L'on dénonce à ce niveau un manque de vision dans la décomposition des objectifs, et une piètre organisation temporelle des activités. Les problèmes de périodisation sont également observés avec des imprécisions dans la structuration du temps et des impérities dans le respect des cycles (microcycles, monocycles et macrocycles). Une autre limite est le manque de jugement assertif des processus engagés dans le pilotage des projets éducatifs. Celle-ci se caractérise par des insuffisances observées dans le contrôle des coûts, opérés en vue de la réduction des risques financiers, les défauts de spécification, et la piètre qualité des réalisations (livrables) etc. Le pilotage des projets éducatifs est également émaillé par l'instabilité des financements en raison des changements fréquents dans les règles (irrégularité des financements). Une autre dérive et non le moindre est l'absence de motivation, le manque de sérieux et la désinvolture caractérisée par des tâches non ou mal exécutées, des activités biaisées, et des responsabilités bâclées. Enfin, la rareté des plans de contingence laisse penser à un manque de prospective dans la quête d'une satisfaction optimale des parties prenantes.

3- PERSPECTIVES POUR L'EFFICACITE DES STRATEGIES SECTORIELLES DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

Pour une plus grande efficacité des stratégies de l'éducation, les perspectives se rapportent aux mesures transformatrices destinées à donner des orientations nouvelles au système éducatif camerounais. Ces actions sont nécessaires tant dans la conception des stratégies que dans l'aménagement de l'environnement de mise en œuvre.

3-1- Perspectives relatives à la conception des stratégies

Les perspectives pour une plus grande efficacité des politiques éducatives suggèrent deux éléments en rapport avec la conception des stratégies.

3-1-1- La réforme curriculaire

Elle permettra d'adapter les contenus, les méthodes pédagogiques et les modalités d'évaluation aux besoins des apprenants et à ceux de la société, avec les objectifs de pertinence,

d'efficacité et d'inclusion. Cette réforme peut s'inspirer du référentiel de compétences en matière d'intelligence artificielle mis à jour par l'Unesco afin de « *redynamiser les valeurs de citoyenneté et de paix dans les curricula. Ces valeurs doivent être enseignées de manière pratique.* » La réforme devrait également s'efforcer de mettre à jour « *un document complémentaire aux curricula en vigueur précisant explicitement et de manière détaillée les orientations des interventions en faveur de l'amélioration des acquis dans les disciplines fondamentales. (...) Elle doit permettre d'éduquer aux risques en intégrant dans les curricula des modules sur la gestion des catastrophes naturelles, la prévention des épidémies et la sécurité* » (Assemble, 2025). Ces contenus devraient être personnalisés et centrés sur l'apprenant, en intégrant de nombreux aspects de l'apprentissage immersif tels que l'intelligence artificielle (IA), la réalité virtuelle (VR) et la réalité augmentée (AR) qui permettent d'explorer les environnements complexes en immersion. Ces environnements virtuels interactifs permettront de placer l'apprenant dans des situations réalistes et simulées, de même qu'ils favoriseront la rétention des apprenants dans des contextes sécurisés. Les contenus personnalisés permettent également de valoriser le gaming (ludification) en ce qu'ils rendent l'apprentissage plus engageant et plus efficace par le ludisme. Bien plus, l'environnement virtuel du métaverse grâce à son espace 3D et ses réseaux d'univers numériques immersifs présentent de nombreux avantages grâce aux avatars³⁰ intelligents et interactifs, en ce qu'ils génèrent des interactions réflexives, créent des contenus et des expériences telle une extension du monde réel. Cette proposition de réforme s'accompagne nécessairement d'un réaménagement des méthodes d'enseignement afin de promouvoir un enseignement innovant. La Pédagogie structurée, le Tarl³¹, l'apprentissage croisé qui connectent l'école et la vie réelle, l'apprentissage par argumentation qui transforme la salle de classe en laboratoire de débat scientifique, sont quelques unes des méthodes à expérimenter. La méthode devrait également introduire des programmes de soutien personnalisés pour les élèves en difficultés, en mettant l'accent sur les compétences de base (Assemble, 2025). Pour atteindre ces objectifs, il y aura lieu de définir les objectifs clairs et mesurables sous peine de réduire

³⁰ Utilisateur dans un espace virtuel

³¹ Teaching at the right Level (Tarl). Développée par l'ONG indienne Pratham permet d'acquérir rapidement les compétences de base en lecture et en mathématiques.

les stratégies aux finalités, qui par nature, sont abstraites et idéalistes. Il conviendra également d'impliquer enseignants et élèves à la conception afin de mieux prendre en compte leurs besoins et leurs priorités. Cela permettra non seulement de garantir l'efficacité des efforts déployés, mais également à favoriser l'atteinte des objectifs escomptés. Pour y parvenir, la question de la continuité doit nécessairement être évoquée car elle emporte l'idée de la permanence des stratégies propres à l'éducation. Il s'observe malheureusement que les 08 années³² passées sans politique sectorielle autonome de l'éducation au Cameroun n'auront guère favorisé l'émergence d'un système éducatif effectif.

3-1-2- La préparation aux métiers actuels et futurs

La cohérence interne et externe ainsi mise en avant se rapporte à la logique et à la consistance. Elle suppose une compatibilité non seulement entre les éléments du contenu, mais également entre les différentes stratégies et les réalités économiques et sociopolitiques. La cohérence s'appuie sur une logique de rationalité en ce qu'elle prend en compte l'alignement des objectifs et des indicateurs de performance. Les stratégies devraient alors préparer les apprenants à intégrer la vie sociale dans une dynamique professionnelle et compétentielle favorable à l'innovation, à l'adaptabilité et à la mobilité professionnelle. L'approche compétentielle ainsi prônée contribue à une saine intégration du marché de l'emploi à travers la motivation des apprenants, l'employabilité renforcée, et une réponse directe aux besoins économiques. La préparation aux métiers actuels et aux métiers de demain s'avère alors nécessaire

3-2- Perspectives relatives à l'aménagement de l'environnement de mise en œuvre

Une mise en œuvre efficace des stratégies sectorielles exige une réflexion poussée sur les enjeux et les finalités de l'éducation. L'environnement de mise en œuvre doit en tout temps être compatible avec la pédagogie en vigueur. Les éléments à prendre en compte pour y parvenir sont légitimes.

3-2-1- La revalorisation de l'engagement financier de l'Etat en matière d'éducation³³.

Revoir à la hausse les dépenses publiques en matière d'éducation paraît nécessaire dans un contexte d'optimisation du rendement scolaire. Cette mesure devrait à terme permettre d'atteindre les 6% du PIB (20% du budget national) tel que prôné par l'UNESCO. Cette réforme devrait notamment favoriser le transfert des 15 % des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) tel que prévu par la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général de la Décentralisation. Il s'agit de faciliter une meilleure prise en compte des problèmes sociaux de l'éducation et de la santé à travers l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants. La voie royale pour atteindre cette fin demeure une meilleure dotation en ressources pédagogiques. Cette prise en charge devrait se ressentir par une bonne répartition du personnel. La construction, la réfection et la réhabilitation de nombreuses infrastructures scolaires en ruine, sans oublier l'équipement à travers les dotations en ressources matérielles et la logistique adaptée. Par ailleurs, une enveloppe budgétaire consistante en matière d'éducation devrait favoriser l'accès aux services de base en dotant les écoles de l'énergie électrique, le réseau internet, l'eau potable, les latrines genrées, et les aires de jeux aménagées. Les ressources publiques en matière d'éducation devraient aussi pouvoir financer la formation qualitative des professionnels de même que leur recrutement en nombre suffisant. Le secteur de l'éducation en regorge assez : Enseignants, Planificateurs, Inspecteurs de la vie scolaire, Docimologues, Administrateurs, Concepteurs et Evalueurs des Projets Educatifs, Ingénieurs Conseil en Orientation, Psychologues Conseil en Andragogie et en Education Extrascolaire, Psychopédagogues en Habileté Mentale, Pédagogues en Handicapologie Inclusive, Qualiticiens en Education etc. devraient être mis à contribution pour efficacement faire face aux défis présents. Tel est un moyen pour promouvoir une administration des technocrates tant attendue. La formation continue doit être pointilleuse et professionnelle afin de développer méthodiquement les compétences. Les propositions formulées par Assembe (2025) sur la formation des différentes

³² Il s'agit des années : 2001- 2025, 2012, 2021- 2022.

³³ Cette dépense est actuelle de 14% du budget de l'Etat soit 1016.2 milliard sur 7278.1, ce qui représente 3.3% du PIB

chaînes de supervision pédagogique à l'élaboration et à l'implémentation d'une stratégie locale de renforcement de la pratique des valeurs morales, sociales et citoyennes en milieu scolaire, est assez illustrative à cet égard.

3-2-2- La réforme du cadre juridique de l'éducation

La problématique de l'adoption et de l'application d'un statut particulier consensuel des enseignants est d'actualité au Cameroun. Il en est de même de la révision de la loi n°98/004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation. Cette révision doit être précédée de la tenue des prochains états généraux de l'éducation qui dans le contexte actuel ne se gardera d'évoquer les questions d'interculturalité qui pourront déboucher sur la mise en place des espaces de dialogue et de médiation. La réforme devrait contribuer à élaborer des plans nationaux et locaux de continuité pédagogique pour non seulement assurer la poursuite de l'enseignement en cas de crise, mais également à intensifier et à améliorer la formation des enseignants sur les stratégies de résilience et d'adaptation face aux crises. Elle devrait aussi pouvoir élaborer et implémenter un plan de soutien psychosocial national des enseignants et des enfants en situations de risque, et/ou vivant dans des zones en crise (Assembe, 2025). La réforme devrait également mettre en place des mécanismes de suivi-évaluation pour mesurer l'efficacité des stratégies et identifier les goulots d'étranglement. Enfin, la réforme devrait repenser la politique d'éducation prioritaire (ZEP) afin de garantir la justice sociale et l'égalité dans le respect du droit à l'éducation.

La loi n°2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'enseignement supérieur a esquissé quelques uns de ces aspects. Mais l'orientation des niveaux primaires, secondaires et professionnels reste vivement attendue.

3-2-3- L'accompagnement à l'orientation

Cette mesure semble tout aussi pertinente dans l'aménagement de l'environnement de mise en œuvre. Inspiré du « plan avenir » du Ministère français de l'éducation (2025), L'approche suggère un projet éducatif d'accompagnement à l'orientation des élèves jusqu'à l'enseignement supérieur. Il s'agit de « *faire de l'orientation scolaire et professionnel un levier de justice sociale et d'émancipation individuelle* » en ce qu'elle est une compétence qui

s'apprend et permet à « *chaque jeune de s'orienter de manière autonome et éclairée et à développer des capacités d'adaptation utile tout au long de la vie* ». L'orientation devrait être faite de concert avec les partenaires du territoire. En France elle est soutenue par la mise sur pied de la « *plateforme avenir* » facilement consultable par les élèves, les équipes éducatives et les services d'orientation.

3-2-4- La flexibilité et l'adaptabilité des enseignements

La flexibilité et l'adaptabilité des enseignements permettent de répondre aux besoins d'une société en pleine mutation. L'école du futur sera ainsi « *basée sur un style d'apprentissage plus individualisé reflétant les capacités académiques de l'élève au lieu du système actuel de groupe d'âge* ». Cette vision de l'enseignement personnalisé, projetée au plus à l'horizon 2050, suppose l'adaptation de l'apprentissage aux besoins de l'apprenant. Cela implique tout naturellement le développement des compétences spécifiques, l'aménagement progressif des salles de classe flexibles et de qualité, ainsi que des zones d'apprentissage diversifiées. Le système contribue à motiver l'élève en lui accordant plus d'autonomie et de responsabilité dans son parcours éducatif (Prof innovant, 2021).

3-2-5- L'intégration active des technologies innovantes

Une telle intégration consiste par le triptyque apprendre les TIC, apprendre avec les TIC et apprendre à travers les TIC, à accentuer l'utilisation des technologies éducatives. Le distant Learning qu'elle valorise met sur pied un espace d'apprentissage flexible avec des salles de classe favorables à la créativité, la collaboration et la discussion. Les espaces modulables (adaptive learning) et facile d'accès, permettent à chacun de suivre les enseignements en fonction de ses besoins et de sa disponibilité. Bien plus, le numérique éducatif favorisera la communication continue en permettant aux parents d'être informés en temps réel sur les contenus, les processus et les résultats scolaires. Le recours contrôlé aux outils tels que la robotique, l'Intelligence Artificielle (IA), la réalité virtuelle (VR) et la réalité augmentée (AR) révolutionnera le numérique éducatif, car l'on pourra y accéder facilement par des objets connectés. Toutefois, chercher à résorber les inégalités numériques et s'attaquer à la distraction numérique peut efficacement contribuer à optimiser la qualité

des apprentissages (Van Ande, 2024). Par ailleurs, l'informatisation accrue du système permettra de libérer les enseignants des surcharges administratives à travers la recherche d'un équilibre entre les tâches administratives et pédagogiques d'une part, et améliorer les données pour l'apprentissage personnalisé d'autre part. La transformation numérique est donc un levier essentiel pour optimiser la qualité de l'éducation. L'école de demain sera ainsi connectée, immersive et personnalisée. Cependant, l'urgence de se départir de la dépendance susceptible d'entamer la pensée critique et l'esprit de créativité des apprenants, commande de concilier l'impératif d'introduire les TIC dans le processus enseignement apprentissage, et la nécessité de raisonner l'usage de l'Intelligence artificielle dans les processus éducatifs.

3-2-6- Le renforcement du leadership pédagogique

Renforcer le leadership pédagogique passe par la rigueur dans l'élection des responsables éducatifs. Une telle démarche assimilable à la méritocratie exige le respect du profil de carrière et la prise en compte des listes d'aptitude comme condition de validation des candidatures aux élections. Celles-ci devront être organisées par les pairs ; du moins pour ce qui est des chefs d'équipe, et des chefs de structures. Un moyen incontestable pour faire valoir le leadership est de promouvoir la collaboration et les partenariats entre établissements scolaires, les entreprises et les organisations communautaires. Il peut s'agir de nouer des partenariats avec le secteur productif local, établir des liens entre les écoles et les agriculteurs, les éleveurs ou les pisciculteurs locaux. Cette collaboration est envisageable aussi bien sur le plan national qu'à l'international. Toutefois, aucune réforme ne peut véritablement avoir de succès si elle n'est constamment remise en cause. C'est pourquoi un contrôle couplé aux ajustements est fortement conseillé. L'objectif étant de mettre sur pied un mécanisme d'évaluation permanente et susceptible de mesurer l'impact sur les résultats scolaires. Toutefois, la stratégie peut être améliorée, révisée ou simplement écartée si sa mise en œuvre fait face à un obstacle infranchissable.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, il est désormais établi que l'efficacité des stratégies sectorielles de l'éducation est plombée par des défis tels que le manque de coordination caractérisé par une gestion fragmentée des questions éducatives, la décentralisation non effective, la piètre qualité de l'offre en éducation, sans oublier la corruption et l'impunité. L'étude a également dénoncé des insuffisances dans la continuité pédagogique et les problèmes de motivation des acteurs. Elle a relevé la complexité des passerelles entre différents niveaux et différentes filières, le manque de concordance entre certains contenus et les profils attendus sur le marché de l'emploi ; faisant notamment allusion aux contenus non alignés sur les objectifs de développement ; et ceux exploités pour l'acquisition des compétences non transférables ou non applicables à différentes situations de la vie. S'il est vrai que la situation de l'éducation s'est relativement améliorée au Cameroun depuis 1991 date de l'adoption du Plan d'Action Décennal de Education Pour Tous, il n'en demeure pas moins que de sérieuses difficultés restent perceptibles sur le terrain. Les observations ci-dessus montrent clairement que de mesures concrètes sont attendues pour permettre à l'éducation de jouer pleinement son rôle de levier du développement. Ainsi, les implications pratiques de cette analyse se rapportent à la réorientation des politiques éducatives dans une perspective d'efficacité plus accrue des stratégies sectorielles de l'éducation, et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement susceptibles de renforcer leur opérationnalité. Les opportunités et les potentialités qui s'offrent à cette vision sont principalement celles de la revalorisation de l'enveloppe financière pour une meilleure allocation des ressources, et la réforme substantielle du cadre juridique de l'éducation. Il convient de noter que cette étude présente quelques restrictions, en rapport avec la prise en compte du contexte camerounais, qui pourrait avoir une incidence sur les velléités de généralisation des résultats. L'analyse suggère néanmoins quelques pistes d'élargissement pour des recherches futures ; notamment celles relatives à la conception des stratégies éducatives prenant en compte les dynamiques d'internationalisation et d'interdépendance³⁴.

34 Conception Universelle d'Apprentissage (CUA) basée sur l'acquisition (1) des moyens multiples de représentation, (2) les moyens multiples d'action et d'expression, (3) les moyens multiples d'engagement

Références bibliographiques

- [1] Accord de Mascate adopté à l'issue de la Conférence des Ministres de l'Education de l'ICESCO (2024)
- [2] AFD (2007), Scolarisation de tous les enfants au Cameroun, 2007. Sur afd.fr
- [3] Agence de développement de l'union africaine (2025), AUDA-NEPAD Unveils. Transformative draft African EdTech 2030 Vision & Plan for Africa lead to lead global education technology innovation. Sur www.nepad.org
- [4] Agenda 63 de l'union africaine. Sur au.int
- [5] Appels à l'Action du Forum Mondial sur l'Education et les Compétences, tenu les 22 au 24 mars 2019 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis.
- [6] B. Dzounesse Tayim 2017, l'approche par compétence : un levier de changement des pratiques pédagogiques dans la formation des enseignants au Cameroun ? colloque 2014, 2017.
- [7] Cadre d'Action Education 2030, adopté lors du sommet Mondial sur l'Education d'Incheon en Corée du Sud (2015)
- [8] Cadre d'action de Dakar adopté lors du Forum Mondial sur l'Education de Dakar au Sénégal (2000)
- [9] Cadre d'Action de Marrakech adopté lors de la Conférence Internationale sur l'Education des Adultes (CONFINTEA VII) de 2022 ou
- [10] Cadre d'Action pour répondre aux Besoins Educatifs Fondamentaux, adopté lors du Sommet Mondial sur l'Education Pour Tous de Jomtien en 1990
- [11] Charte africaine des droits de l'homme et des peuples adoptée le 27 juin 1981 à Nairobi (Kenya) lors de la 18^e conférence de l'organisation de l'unité africaine.
- [12] constitution de l'Etat unitaire décentralisé du 18 janvier 1996, 4^e constitution du Cameroun
- [13] constitution de l'état unitaire du 02 juin 1972, 3^e constitution du Cameroun
- [14] constitution du 21 février 1960, 1^{ère} constitution du Cameroun.
- [15] constitution fédérale du 14 août 1961, 2^e constitution du Cameroun
- [16] Convention Concernant la Lutte contre la Discrimination dans le Domaine de l'Enseignement (CCLDDE).
- [17] Convention Relative aux Droits de l'Enfant adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989
- [18] Déclaration D'Incheon, adoptée lors du Sommet Mondial sur l'Education d'Incheon en Corée du Sud (2015)
- [19] Déclaration de Fortaleza , adoptée lors de la Réunion Mondiale sur l'Education, édition 2024
- [20] Declaration de Berlin adoptée à l'issue la Conférence Mondiale de l'Unesco sur l'Education au Développement Durable (EDD) à Berlin du 17 au 19 mai 2021.
- [21] Déclaration de Paris, adoptée lors de la Réunion Mondiale sur l'Education, édition 2021
- [22] Déclaration de Politique Générale d'Education de Base Pour Tous, adoptée à l'issue de la table ronde nationale des 21 au 25 janvier 1991 au Cameroun
- [23] Déclaration des Droits de l'Enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1959 dans sa resolution 1387(XIV)
- [24] Déclaration Mondiale sur l'Education Pour Tous, adoptée lors du Sommet Mondial sur l'Education Pour Tous de Jomtien en 1990
- [25] Déclaration sur le Droit au Développement, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1986. Sur ohchr.org
- [26] Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (2023-2030)
- [27] Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) (2010-2020)
- [28] Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) (2003-2009)
- [29] E. Assembe, Discours Inaugural, rentrée pédagogique 2025-2026, Bertoua, 2025.
- [30] Engagements de la Conférence Internationale sur l'Education et la Protection de la Petite Enfance (CMECCE), 2022
- [31] F. Feuzeu, *L'impunité : fondement métastatique des dérives de l'administration scolaire au Cameroun*, IMJST, Vol. 9 Issue 3, March 2024a. Récupéré sur le site : www.imjst.org
- [32] F. Feuzeu, Le Développement Durable Dans Le Secteur De L'éducation En Zones Rurales Enjeux, Défis Et Perspectives D'action. IMJST, Vol. 7 Issue 12, December – 2022. Récupéré sur le site : www.imjst.org
- [33] F. Feuzeu, Les problèmes de l'éducation en zones rurales : une approche empirique pour l'intellection des pesanteurs du système éducatif camerounais. IMJST, Vol.6, Issue 4, April 2021. c Récupéré sur le site : www.imjst.org
- [34] F. Feuzeu, Les violences en milieu scolaire au cameroon. regard croisé sur un fléau aux conséquences dramatiques. IMJST, Vol. 5 Issue

- 12, December – 2020 d Récupéré sur le site : www.imjst.org
- [35] F. Feuzeu, Problématique du rendement scolaire en zones rurales. Analyse d'une métastase à l'étiologie protéiforme. IMJST, Vol. 6 Issue 02, February – 2021 a. Récupéré sur le site : www.imjst.org
- [36] F. Feuzeu, Restaurer les infrastructures scolaires en zones rurales. Prerequis d'une performance educationnelle locale IMJST, Vol. 6 Issue 02, February – 2021 b Récupéré sur le site : www.imjst.org
- [37] Feuille de Route « au-delà des limites » adoptée à l'issue de la Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur (2022). .
- [38] F-G Van Andes, La transformation numérique de l'éducation : enjeux et perspectives, Jeunes MR, 2024.
- [39] H. Mouafo Djontu, la notion de ZEP au Cameroun : entre impensée, bricolage et informalité. Fiches et dossiers, Grenoble, 2013.
- [40] Internationale de l'éducation, Discussion de haut niveau souligne l'importance de l'alphabétisation et de l'apprentissage tout au long de la vie. 2014. Sur : ei-ie.org
- [41] J. Bomda , I. Fozing et V.Mgbwa, Pertinence des reformes LMD au Cameroun : analyses des qualités personnelles et professionnelles des diplômés employés dans les entreprises formelles. Education et socialisation, 64/2022, 2022. Mis en ligne le 29 juillet 2022.URL : <http://journal.openedition.org/edso/19310> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.19310>
- [42] La Commission Nationale pour l'Unesco, Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes. Rapport national de la république, 2008.
- [43] Les Extrants du Sommet sur la Transformation de l'Education, septembre 2022.
- [44] Loi n°98/004 du 14 Avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun
- [45] Loi n°005 du 16 avril 2001, portant loi d'orientation de l'enseignement supérieur (2001)
- [46] M. Tardif (2023) Ou s'en va la professionnalisation de l'enseignement ?, Tréma Revue internationale en sciences de l'éducation et didactique n° 40 p.42-59, 2023
- [47] MINEDUC, l'Evaluation de l'éducation pour tous à l'an 2000 : rapport des pays. Cameroun. 2000. Sur : petitmonde.free.fr.
- [48] P.M.Njiale, Entre héritage et globalisation : l'urgence d'une reforme de l'école au Cameroun. Internationale d'éducation de Sèvres, 2009.
- [49] Parec infos, Rapport d'activité et rapport d'évaluation, 2025.
- [50] Perspectives monde, 2024, Ecole de politique appliquée. Faculté des lettres et sciences humaines,. Université de Sherbrooke, Québec, Canada, 2024.
- [51] Perspectives monde, Université de Sherbrooke, Québec, Canada, 2025.
- [52] Plan d'action décennal de l'EPT (1991-2000)
- [53] Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (PLANUT).
- [54] Plan sectoriel de l'éducation (2013-2020). Sur globalpartnership.org
- [55] Politique Nationale de l'Education Inclusive, Cameroun . Sur : unesco.org
- [56] Politique sectorielle de l'éducation (2006-2011)
- [57] Prof innovant, 2021, Le guide ultime de la pédagogie par projet sur prof innovant. Com
- [58] Rapport mondial de suivi de l'Education Pour Tous. Unesco Digital Library. Sur unesco.org
- [59] Recommandations du sommet mondial de l'apprentissage tout au long de la vie. 2022
- [60] S. Andzango, Après l'échec du DSCE, le Cameroun va présenter une nouvelle stratégie de développement. Stopblablacam, 2020.
- [61] Sonia Same, Voici pourquoi le DSCE a échoué, 2020. Sur cameroun.com.
- [62] Stratégie Continentale pour la Science, la Technologie et l'Innovation en Afrique Sur au.int
- [63] Stratégie Continentale pour l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle Sur au.int
- [64] Stratégie continentale sur l'éducation pour la santé et le bien-être des adolescents et des jeunes en Afrique (ESBE). Sur : au.int
- [65] Stratégie continentales de l'éducation (2016-2025) (CESA 16-25) Sur : au.int
- [66] Stratégie Nationale de développement (SND 30) (2020-2030) .Sur : minepat.gov.cm
- [67] Stratégie visant l'élargissement de l'accès à l'éducation adoptée en 2000 par le Cameroun
- [68] Team France-export, Le marché de l'éducation et edtech au Cameroun, 2023. Sur : teamfrance-export.fr
- [69] Unesco (1999), Rapport, bilan sur la mise en œuvre du Plan d'action décennal de l'EPT au Cameroun à l'an 2000, 1999.
- [70] UNESCO, EPT, bilan à l'an 2000 ; Cameroun, 1999. Sur : unesco.org
- [71] UNICEF, Situation des enfants au Cameroun, juin 2025.. Sur : unicef.org
- [72] Fédération Wallonie-Bruxelles. () *Les stéréotypes sexistes à l'école*. 2021, Récupéré sur : www.egalitefillegarcon.cfwb.be

[73] Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
Récupéré sur le site : www.ohchr.org

TABLE DES MATIERES

Introduction

1- LES FONDEMENTS DES STRATEGIES SECTORIELLES DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

1-1- Le socle international des stratégies Sectorielles de l'éducation

- 1-1-1- Les engagements du Sommet Mondial sur l'Education Pour Tous de Jomtien en Thaïlande (1990)
- 1-1-2- Les recommandations du Forum Mondial sur l'Education de Dakar au Sénégal (2000)
- 1-1-3- Les résolutions du Sommet Mondial sur l'Education d'Incheon en Corée du Sud (2015)
- 1-1-4- L'Agenda 2030 des Nations Unies
- 1-1-5- Les stratégies post 2015 sur l'éducation
 - Les appels à l'action du Forum Mondial sur l'Education et les Compétences (2019).
 - Les déclarations de la Conférence Mondiale de l'Unesco sur l'Education au Développement Durable (EDD) en 2021.
 - Les extraits du Sommet sur la Transformation de l'Education (2022).
 - Le cadre d'action de la Conférence Internationale sur l'Education des Adultes (CONFINTEA VII) de 2022.
 - Les recommandations du Sommet Mondial de l'Apprentissage Tout au Long de la Vie (2022).
 - Les engagements de la Conférence Internationale sur l'Education et la Protection de la Petite Enfance (CMECCE) de 2022.
 - Les accords de la Conférence des Ministres de l'Education de l'ICESCO (2024)
 - La feuille de route de la Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur (2022).
 - Les déclarations de la Réunion Mondiale sur l'Education (2024).
- 1-1-6- Autres bases internationales

1-2- Les bases continentales des stratégies sectorielles de l'éducation

- 1-2-1- L'agenda 63 de l'union africaine
 - La Stratégie Continentales de l'Education (2016-2025) (CESA 16-25)

- La Stratégie Continentale sur l'Education pour la Santé et le Bien-être des Adolescents et des Jeunes en Afrique (ESBE).

- la Stratégie Continentale pour l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (Stratégie EFTP).

- la Stratégie Continentale pour la Science, la Technologie et l'Innovation en Afrique (STISA-2024)

- 1-2-2- La charte africaine des droits de l'homme et des peuples et l'AUDA-NEPAD

1-3- Les sources nationales des stratégies du secteur de l'éducation

- 1-3-1- Repères historiques
- 1-3-2- Les Etats Généraux de l'Education (1995)
- 1-3-3- Le Grand Dialogue National (septembre 2019)
- 1-3-4- La vision 2035 du Chef de l'Etat et les processus consultatifs

2- EXAMEN CRITIQUE DES STRATEGIES DU SECTEUR DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

2-1- Evaluation sommaire des stratégies du secteur de l'éducation

- 2-1-1. Le Plan d'Action Décennal de l'EPT (1991-2000)
- 2-1-2. La stratégie visant l'élargissement de l'accès à l'éducation adoptée en 2000
- 2-1-3. Le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) (2003-2009) dans son volet éducation
- 2-1-4. La politique sectorielle de l'éducation (2006-2011)
- 2-1-5. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) (2010-2020) dans son volet éducation
- 2-1-6. Le Plan Sectoriel de l'Education (2013-2023)
- 2-1-7. La Stratégie Nationale de développement (SND 30) (2020-2030) dans son volet éducation
- 2-1-8. Le Document de Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (2023-2030)

2-2- Les obstacles à l'efficacité des stratégies du secteur de l'éducation au Cameroun

- 2-2-1- Les défis relatifs à l'accès et à l'équité
- 2-2-2- Les défis relatifs à la qualité et à la pertinence
- 2-2-3- Les défis relatifs à la gouvernance et au Pilotage

**3- PERSPECTIVES POUR L'EFFICACITE DES
STRATEGIES SECTORIELLES DE
L'EDUCATION AU CAMEROUN**

**3-1- Perspectives relatives à la conception
des stratégies**

3-1-1- La reforme curriculaire

3-1-2- La préparation aux métiers actuels et aux
métiers de demain

**3-2- Perspectives relatives à l'aménagement
de l'environnement de mise en œuvre**

3-2-1- La revalorisation de l'engagement financier
de l'Etat en matière d'éducation

3-2-2- La reforme du cadre juridique

3-2-3- L'accompagnement à l'orientation

3-2-4- La flexibilité et l'adaptabilité des
enseignements

3-2-5- L'intégration des technologies innovantes

3-2-6- Le renforcement du leadership pédagogique

Conclusion

Références bibliographiques